

SCOLARITÉ DES ETUDES MÉDICALES
Responsable de la scolarité du 3^{ème} cycle de
médecine générale
Anne-Marie FORGEAS
Tel : 01 49 81 37 21
Gestionnaire des thèses de médecine générale
Gwladys LOPES
Tel. 01 49 81 44 71
Courriel : theses.medecine.generale@u-pec.fr

Département Universitaire de Recherche et
d'Enseignement en Médecine Générale (DUERMG)
Pr Vincent RENARD
Coordonnateur
Pr Jacques CITTEE
Responsable de la gestion de l'encadrement des thèses
Courriel : jacques.cittee@u-pec.fr

GUIDE DU DOCTORANT EN MEDECINE POUR LES ETUDIANTS EN TROISIEME CYCLE DE MEDECINE GENERALE

REGLES ET RECOMMANDATIONS DE PREPARATION ET DE REDACTION DE LA THESE

Département Universitaire d'Enseignement et de Recherche en
Médecine Générale de l'UPEC
Scolarité du 3^{ème} cycle des études médicales
Secrétariat des thèses de médecine générale

Horaires du bureau
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
De 9h30 à 12h00 et 14h00 à 16h30

8, Rue du Général Sarrail - 94000 Créteil Cedex

**TOUT NON-RESPECT DES REGLES INDIQUEES
DANS CE DOCUMENT POURRA AVOIR COMME
CONSEQUENCE
LE REFUS DE LA SOUTENANCE DE LA THESE**

**REGLES A APPLIQUER PAR LE THESARD
(AVEC L'AIDE DE SON DIRECTEUR DE THESE)**

Vous vous préparez à soutenir une thèse en vue d'un doctorat en médecine.

Elle concrétise un travail de documentation, de recueil et d'analyse de données et de rédaction.

Pour la communauté universitaire, c'est une contribution scientifique qui permet d'obtenir le diplôme de docteur en médecine.

La validation académique de ce travail est donc indispensable tant sur le fond que sur la forme.

L'objectif de ce livret est de vous informer sur les principes et les modalités de présentation à respecter scrupuleusement lors de la rédaction de votre thèse, puis de vous guider lors de son dépôt.

Vous pouvez soutenir votre thèse dès le 4ème semestre, sous réserve de validation des 3 premiers semestres, après avoir acquitté vos droits d'inscription.

Selon les exigences universitaires actuelles et compte tenu de vos différentes activités,

**PREVOIR AU MINIMUM 12 MOIS
pour réaliser votre thèse dans des conditions acceptables,
de la rédaction de la fiche de projet de thèse à la soutenance.**

Une inscription universitaire en THESE et DES est obligatoire l'année de la présentation des travaux de thèse.

La THESE non reliée devra au minimum avoir été validée en relecture pour être autorisé à déposer le mémoire en relecture.

AU THESARD

Cher Etudiant et futur Collègue,

Vous allez préparer votre thèse d'exercice dans le cadre du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de Médecine Générale. Ce travail spécifique s'intègre dans le programme du DES, incluant les stages pratiques, les enseignements facultaires, la production de traces d'apprentissage inscrites dans votre journal de bord et un travail de synthèse sur votre parcours de développement de vos compétences de spécialiste en médecine générale. Ce dernier travail sera intégré dans votre mémoire professionnel de DES.

Dans cette logique, la soutenance de la thèse précède donc celle de votre mémoire professionnel.

Dans le champ des soins primaires/premiers couvert par les sciences biomédicales et les sciences sociales et humaines, il importe que vous, futur médecin généraliste, sachiez comment ces sciences formulent et valident leurs théories, quelles sont leurs méthodes et dans quels cadres, quelles structures, quels réseaux de communication leur savoir s'élabore et se diffuse.

Ce que vous, futur praticien, avez le plus à apprendre, au contact de la recherche, relève du regard, des questions qu'elle se pose, des connaissances qu'elle produit mais aussi des méthodes et des techniques qui permettent leur élaboration.

L'objectif pédagogique de votre travail de thèse est de vous donner un minimum d'habitus scientifique, de rigueur méthodologique dans la mobilisation des concepts et théories et dans l'élaboration et la vérification des hypothèses.

Ce travail devrait contribuer à faire de vous un « consommateur » averti et critique de la production des sciences biomédicales et humaines, voire même de vous inciter à en devenir l'un des acteurs ou des partenaires...

Nous sommes convaincus que cette initiation à la pratique d'une démarche scientifique vous aidera à contribuer au renforcement des bases scientifiques de notre jeune discipline.

C'est dans cette optique que nous avons élaboré à votre intention un certain nombre de règles et de recommandations à appliquer pour la préparation et la rédaction de votre thèse. Ces recommandations validées par le conseil de notre faculté ont été fournies dans le but d'améliorer la qualité de votre travail.

Une cellule méthodologique de thèse fonctionne au sein du Département de Médecine Générale de Créteil. Elle est à votre disposition et celle de votre directeur de thèse mais elle n'a pas vocation à se substituer à ce dernier. Elle vérifie aussi que les procédures et recommandations édictées sont bien respectées.

Dans ce fascicule, vous trouverez donc les informations nécessaires à la préparation et à la réalisation de votre thèse au sein de notre faculté.

Nous vous remercions pour toute l'attention que vous apporterez à sa lecture et vous prions de croire, cher Etudiant et futur Collègue, à nos sentiments les plus dévoués.

Pr Vincent RENARD
Coordonnateur du Département de
Médecine Générale

Pr Jacques CITTEE
Responsable de l'encadrement
des thèses

AU DIRECTEUR DE THESE

Cher Collègue,

Vous avez accepté de diriger la thèse d'exercice d'un interne en cours de DES de médecine générale. Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à cette spécialité et pour l'aide que vous allez fournir à notre jeune confrère et, à travers lui, à tout le Département de Médecine Générale.

Ce travail spécifique s'intègre dans le programme du DES, incluant les stages pratiques, les enseignements facultaires, la production de traces d'apprentissage inscrites dans un journal de bord et un travail de synthèse critique sur le parcours de développement des compétences de spécialiste en médecine générale. Ce dernier travail sera intégré par votre thésard dans son mémoire professionnel de DES. Dans cette logique, la soutenance de la thèse précède donc celle du mémoire professionnel de DES.

Dans le champ des soins primaires/premiers couvert par les sciences biomédicales et les sciences sociales et humaines, il importe que les futurs médecins généralistes sachent comment ces sciences formulent et valident leurs théories, quelles sont leurs méthodes et dans quels cadres, quelles structures, quels réseaux de communication leur savoir s'élabore et se diffuse.

Ce que ces futurs praticiens ont le plus à apprendre, au contact de la recherche, relève du regard, des questions qu'elle se pose, des connaissances qu'elle produit mais aussi des méthodes et des techniques qui permettent leur élaboration.

L'objectif pédagogique de ce travail de thèse est de leur donner un minimum d'habitus scientifique, de rigueur méthodologique dans la mobilisation des concepts et théories et dans l'élaboration et la vérification des hypothèses.

Ce travail devrait contribuer à faire de nos futurs médecins généralistes des « consommateurs » avertis et critiques de la production des sciences biomédicales et humaines, voire même d'en faire des acteurs ou des partenaires.

C'est dans cette optique que nous avons élaboré à l'intention de nos internes un certain nombre de règles et de recommandations à appliquer pour la préparation et la rédaction de leur thèse. Ces recommandations validées par le conseil de notre faculté ont été fournies dans le but d'améliorer la qualité des travaux.

Une cellule de thèse fonctionne au sein du département. Elle est à la disposition des internes mais n'a pas vocation à se substituer au directeur de thèse. Elle vérifie aussi que les procédures et recommandations édictées sont bien respectées.

Dans ce fascicule, vous trouverez donc les informations nécessaires à la réalisation et la direction des thèses de médecine générale dans notre faculté

Nous vous remercions encore pour l'aide que vous nous apportez et vous prions de croire, cher Collègue, à nos sentiments les plus dévoués.

Pr Vincent RENARD
Directeur du Département de
Médecine Générale

Pr Jacques CITTEE
Responsable de l'encadrement
des thèses

Ont contribué à l'élaboration et la mise à jour de ce guide :

La cellule méthodologique de thèse et son secrétariat :

- Florence ADELIN (MCUA-MG),
- Emmanuelle BOUTIN (Statisticienne)
- Sophie BROSSIER (MCUA-MG),
- Jacques CITTEE (PUA-MG),
- Laurence COMPAGNON (PU-MG),
- Julie FABRE (Chef de Clinique, MG),
- Emilie FERRAT (MCU-MG),
- Anne-Marie FORGEAS (Responsable administrative)
- Bruno HOUSSET (PU, pneumologue),
- Julien LE BRETON (MCU-MG),
- Gwladys LOPES (Secrétaire pédagogique)
- Matthieu LUSTMAN (MG, Sociologue, chargé d'enseignement),
- Laura MOSCOVA (Assistante Universitaire, MG)
- Emmanuelle OREAL (MG, chargée d'enseignement)
- Tan Trung PHAN (Chef de clinique, MG)
- Vincent RENARD (PU-MG),
- Anas TAHA (MCUA, MG)
- Emilie ZARD (MCUA, MG)

La bibliothèque universitaire de santé :

- Julie CURIEN (Responsable)
- Philomène PICART (Chargée du dépôt des thèses d'exercice)

... et tous les étudiants et leurs directeurs de thèse par leurs questions, remarques et suggestions ...

... nous les en remercions très chaleureusement !

AVERTISSEMENT

ATTENTION AU DELAI POUR SOUTENIR VOTRE THESE

Décret n°2004-67 du 16 janvier 2004 relatif à l'organisation du troisième cycle des études médicales

Modifié par Décret n°2010-700 du 25 juin 2010 - art. 1

Abrogé par Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. 4 (V)

Le cadre de production de la thèse d'exercice est réglementairement précisé par l'organisation du DES de médecine et le délai pour la soutenir a été initialement fixé à 6 ans après l'entrée en troisième cycle, soit normalement **3 ans après la fin des stages d'internat** pour un cursus ordinaire.

Dans le cadre de la nouvelle organisation du DES depuis 2017 ce délai reste en principe le même, mais avec **désormais la contrainte supplémentaire d'avoir, en médecine générale, validé un projet de thèse à la fin de la phase d'approfondissement**, soit au bout des 3 ans d'études du DES.

La phase d'approfondissement étant validée statutairement en septembre de la deuxième année universitaire de la phase d'approfondissement, **le projet de thèse doit être soumis et validé par le département de médecine générale avant la fin du mois de juin de cette année de fin de phase d'approfondissement**, sauf exceptions liées à un retard éventuel dans le cursus du DES.

Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

Art. 60. – La thèse est un travail de recherche ou un ensemble de travaux approfondis qui relèvent de la pratique de la spécialité préparée. Elle est rédigée par l'étudiant et peut porter sur un thème spécifique de recherche clinique ou fondamentale. **Le sujet de thèse est préalablement approuvé par le coordonnateur local de la spécialité dont relève l'étudiant** en liaison, pour les internes des hôpitaux des armées et les assistants des hôpitaux des armées, avec le médecin des armées mentionné à l'article R. 632-50 du code de l'éducation ou le pharmacien des armées mentionné à l'article D. 633-31 du même code. Il est mentionné au contrat de formation. L'étudiant choisit son sujet au plus tard avant la fin du deuxième semestre validé de la phase 2. Par dérogation au précédent alinéa, **pour les spécialités dont la durée de formation est de trois ans, l'étudiant choisit son sujet au plus tard avant la fin de la dernière phase de formation. La thèse conduisant au diplôme d'Etat de docteur en médecine est soutenue devant un jury présidé par un professeur des universités des disciplines médicales titulaire et composé d'au moins quatre membres dont trois enseignants titulaires des disciplines médicales désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale concernée.** Un médecin des armées peut faire partie d'un jury de thèse. Lorsque ce praticien est professeur agrégé du Val-de-Grâce, il peut siéger comme membre-enseignant, voire présider le jury. **Pour la médecine générale, le jury peut être composé en tant que de besoin d'enseignants associés de médecine générale, à l'exception de son président.** Pour les étudiants de troisième cycle des études de pharmacie affectés dans la spécialité biologie médicale, la thèse est soutenue devant un jury présidé par un professeur des universités titulaire des disciplines pharmaceutiques. Le jury de thèse est composé d'au moins quatre membres dont au moins

deux membres représentant les spécialités médicales et pharmaceutiques désignés par le président de l'université sur proposition du ou des directeurs d'unité de formation et de recherche concernés. Un praticien des armées peut faire partie d'un jury de thèse. Lorsque ce praticien est professeur agrégé du Val-de-Grâce, il peut siéger comme membre-enseignant, voire présider le jury. Pour les spécialités dont la durée de formation est supérieure à trois ans, la thèse est soutenue avant la fin de la phase d'approfondissement. Pour les spécialités dont la durée de formation est de trois ans, la thèse est soutenue au plus tard trois ans après la validation de la dernière phase dans le délai défini à l'article R. 632-20 du code de l'éducation.

Pour en savoir plus :

LEGIRANCE : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000034419758/>

<p align="center">ARRÊTÉ DU 2 SEPTEMBRE 2020 MODIFIANT PLUSIEURS ARRÊTÉS RELATIFS À L'ORGANISATION DU TROISIÈME CYCLE DES ÉTUDES DE MÉDECINE, DE PHARMACIE ET D'ODONTOLOGIE ET AUX ÉMOLUMENTS, PRIMES ET INDEMNITÉS DES DOCTEURS JUNIORS</p>

Article 1

X. - L'article 60 est ainsi modifié :1° Le troisième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :

« **La thèse conduisant au diplôme d'Etat de docteur en médecine est soutenue devant un jury composé d'au moins trois membres dont le président du jury, professeur des universités titulaire des disciplines médicales désigné par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale concernée. Un médecin des armées peut faire partie d'un jury de thèse. Lorsque ce praticien est professeur agrégé du Val-de-Grâce, il peut présider le jury.** » ;

Pour en savoir plus : LEGIFRANCE :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042320041>

SOMMAIRE

Règles à appliquer par le thésard (avec l'aide de son directeur de thèse)	2
AVERTISSEMENT	6
SOMMAIRE.....	8
ETAPE 1 : Choix du sujet de thèse et du directeur de thèse	9
Choisir le sujet de votre thèse	9
Choisir un directeur de thèse.....	9
ETAPE 2 : Le projet de thèse	11
Demande d'engagement dans la préparation d'une thèse et demande d'autorisation de diriger une thèse de doctorat en médecine.....	11
Critères de recevabilité du projet de thèse.....	11
Aides méthodologiques à la préparation de la thèse	13
La procédure de soumission de la fiche de projet.....	14
Éléments d'aide pour renseigner votre fiche de projet de thèse.....	16
ASPECTS ETHIQUES ET REGLEMENTAIRES.....	20
Loi Jardé	20
Avis du Comité de Protection des Personnes (CPP).....	21
Déclaration à la commission nationale informatique et libertés (CNIL).....	21
Avis du comité d'éthique (CE).....	22
ETAPE 3 : Relecture et validation de la thèse non reliée	23
ETAPE 4 : Procédure de dépôt de la thèse	25
1. Faire valider le bordereau de thèse d'exercice.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Faire signer les documents	Erreur ! Signet non défini.
3. Déposer vos exemplaires de thèse et les documents annexes ...	Erreur ! Signet non défini.
ETAPE 5 : Organisation de la soutenance.....	28
La composition du jury.....	28
La date et l'heure de soutenance	28
La délibération du jury	29
La délivrance d'attestations	29
Que devient la thèse après la soutenance	30
Recommandations techniques dans la rédaction de la thèse.....	31
La structure et la forme de la thèse.....	31
Matériel et méthode :	31
Résultats.....	32
Discussion	32
Recommandations rédactionnelles.....	33
Le papier	33
Le format et la présentation	33
La bibliographie :	35
Annexes.....	38
Schémas procédure thèse.....	389
Fiche de projet de thèse	41
Thèse non reliée.....	46
Soutenance dans votre faculté	55
Soutenance dans une autre faculté	56
Bordereau d'enregistrement de thèse soutenue	58
Fiche de déclaration des traitements de données à caractère personnel.....	64
Serment d'Hippocrate.....	66

ETAPE 1 : CHOIX DU SUJET DE THÈSE ET DU DIRECTEUR DE THÈSE

Dès le début du DES de MEDECINE GENERALE, si vous souhaitez commencer la préparation de votre thèse, vous devez choisir votre **Directeur de thèse** et le sujet que vous prendrez le temps de bien choisir. Il est possible d'avoir un **co-Directeur de thèse**, possiblement non-médecin, mais ayant une expertise pour encadrer le travail réalisé.

Le directeur de thèse doit vous préciser quel temps il vous allouera et sur quelle période. Le sujet doit vous plaire : n'acceptez pas un sujet imposé. Un excellent médecin peut parfois être un mauvais directeur de thèse ! Vous devez évaluer votre temps disponible et le coût de votre thèse.

VERIFIER SON INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN THESE

(Inscription administrative Thèse + DES à partir de T2 et les années suivantes jusqu'à la soutenance des 2 travaux. Si la thèse est soutenue une année universitaire et le mémoire l'année suivante, l'inscription en DES est obligatoire - Contacter la scolarité du 3^{ème} cycle du DUERMG).

CHOISIR LE SUJET DE VOTRE THÈSE

Si vous rencontrez des difficultés pour trouver un sujet de thèse, vous pouvez vous adresser au responsable de ce secteur au Département de Médecine Générale, Pr Jacques CITTEE (jacques.cittee@u-pec.fr)

Vous pouvez proposer des sujets à votre directeur de thèse et lui montrer que vous avez des idées. En discutant vos propositions, vous évitez de vous voir imposé un thème qui ne vous intéresse pas : vous pouvez le refuser. Le sujet peut être clinique (médical ou chirurgical), biologique, en santé publique ou sur des thèmes économiques, professionnels, organisationnels, pédagogiques ou historiques. La forme de votre thèse sera classiquement un ouvrage imprimé mais il n'est pas interdit d'être innovant dans le cadre des règles générales établies.

Vous avez la possibilité de consulter sur internet la banque nationale des thèses en allant sur le site du catalogue national du SUDOC : <http://www.sudoc.abes.fr/>. Vous y trouverez des thèses, mémoires et autres documents ayant trait au thème que vous envisagez d'explorer.

Votre sujet doit être pertinent, nouveau, éthique et surtout faisable. Vous disposez d'un temps contraint et de finances limitées. Il ne faut pas vous engager dans des travaux qui seraient trop longs ou trop chers.

CHOISIR UN DIRECTEUR DE THÈSE

Le choix de votre directeur de thèse est primordial. Vous devez avoir confiance en lui et il doit vous consacrer du temps pour vous guider. Votre choix se fera vers un enseignant ou un chercheur ou un praticien qui a des liens avec la médecine générale ou les soins primaires de santé. Vous pouvez avoir une idée, un objectif et rechercher l'enseignant, le chercheur ou le praticien qui sera intéressé.

Le choix du directeur de thèse s'effectue selon les critères de base suivants :

- **une compétence** dans le domaine du projet envisagé ;
- **des compétences méthodologiques minimales** compte tenu du projet envisagé ;
- **une disponibilité prévue** tout au long du travail. Le paramètre disponibilité doit être clairement discuté dès le premier entretien.

**Réglementairement le directeur de thèse doit être
obligatoirement titulaire d'un doctorat en médecine quelque soit son activité
(condition nécessaire)**

**Une co-direction de thèse est toutefois possible
avec un directeur de thèse non médecin,
mais disposant d'une compétence particulière pour vous encadrer dans votre travail :
soit par sa connaissance scientifique ou professionnelle du sujet,
soit par ses compétences méthodologiques.**

Vous devez prévoir les moyens de communication et proposer d'utiliser le courrier électronique, vous échangerez facilement des dossiers joints et vous aurez des avis rapides, même si votre directeur est loin.

Le directeur doit vous aider pour la recherche de la documentation ; il doit vous conseiller sur les méthodes de collecte et d'analyse des données.

Vous devez discuter des ressources matérielles, humaines et financières pour vous accompagner pendant votre thèse. Vous devez bien vous entendre avec votre directeur sur l'objet de votre thèse : il s'agit d'un travail **original** destiné à répondre à une question scientifique en appliquant des méthodes de recherches validées.

Si votre directeur voit en vous une opportunité de terminer un « chantier » mal engagé, nous vous conseillons de réfléchir. Si votre directeur veut une compilation mal faite de dossiers anciens pour illustrer une opinion déjà faite, n'hésitez pas à contacter le Département de Médecine Générale pour avoir un avis.

Par ailleurs, la disponibilité du directeur est un point crucial. Vous devez vous assurer de son engagement le plus tôt possible.

Le choix du directeur de thèse est votre choix. Vous pouvez en solliciter plusieurs avant de choisir. Nous vous conseillons de vous renseigner dans votre faculté et de rencontrer des thésards qui ont travaillé avec votre futur directeur de thèse. Connaître les habitudes de votre directeur de thèse facilitera votre travail : s'il est plus disponible à certaines heures ou certains jours de la semaine, vous devez le savoir.

Dans le cadre d'une soutenance de thèse dans une autre faculté, vous devez obligatoirement choisir un président de thèse (Professeur titulaire des Universités) qui doit être rattaché à la faculté de médecine de soutenance (Cf. **Annexe 1a**). Mais toutes les formalités administratives et pédagogiques de validation doivent s'effectuer à la Faculté de Santé de CRETEIL. Seule la date de dépôt des exemplaires de thèse dépend de la faculté d'accueil.

Une fois que le directeur et le sujet de thèse ont été choisis, vous pouvez passer à la 2^{ème} étape pour les formalités à appliquer.

ETAPE 2 : LE PROJET DE THESE

DEMANDE D'ENGAGEMENT DANS LA PRÉPARATION D'UNE THÈSE ET DEMANDE D'AUTORISATION DE DIRIGER UNE THÈSE DE DOCTORAT EN MÉDECINE

Dès qu'un **sujet** de thèse a été choisi, **et ce avant que la thèse soit en cours de rédaction**, vous faites remplir par votre Directeur de thèse (pour une soutenance à Créteil) ou votre Président de thèse (pour une soutenance dans une autre faculté), le "**Formulaire d'engagement dans la préparation d'une thèse**" (Annexes 1 et 1a si demande de soutenance hors UPEC), la "**Demande d'autorisation de diriger une thèse de doctorat en médecine**" (Annexe 2), ainsi que la "**Fiche de projet de thèse en médecine générale**" que vous devrez impérativement remplir en respectant la chronologie du modèle (Annexe 3).

Un **sujet de thèse peut correspondre à une partie (sous-projet) d'un travail collectif de plusieurs étudiants (projet collaboratif)**, mais pour être recevable, il doit avoir une unité et une cohérence interne et externe permettant un exposé et un manuscrit clairement individualisables des autres sous-projets.

En raison des conflits d'intérêt engendrés de fait lors de la soutenance de la thèse devant le jury dont le directeur de thèse est membre de droit, toute personne ayant **un lien de parenté au premier ou deuxième degré avec un étudiant** ne pourra pas exercer officiellement la fonction de directeur de thèse auprès de celui-ci

CRITÈRES DE RECEVABILITÉ DU PROJET DE THÈSE

Le sujet de thèse doit impérativement :

- **Être un travail de recherche ou de recherche-action** ou ayant trait à l'évolution des idées en médecine mais en aucun cas ne peut être une recherche dans une discipline non directement affine à la médecine qui n'apporterait pas de données nouvelles dans le champ scientifique de la santé ;
- **Avoir un rapport avec la pratique en médecine générale ambulatoire et les soins de premiers recours (soins primaires ou premiers)** c'est-à-dire tenant compte de la prévalence des problèmes de santé, des situations exemplaires, des tâches, fonctions et missions d'un médecin généraliste ou d'autres professionnels de santé intervenant régulièrement en soins premiers (infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, etc.). En cas de doute, vous pouvez vous référer au programme du DES déposé à la scolarité.

En cas de doute, l'étudiant et son directeur de thèse sont invités - avant toute réalisation - à consulter le **Pr Jacques CITTEE** (jacques.cittee@u-pec.fr - 06.80.84.11.12)

Toutes les approches scientifiques sont possibles à condition que les méthodes utilisées soient pertinentes et valides selon la discipline scientifique investie pour le travail (la liste suivante d'exemples est évidemment non exhaustive) :

- **Approche épidémiologique générale**, par exemple : « *Incidences et prévalences des syndromes grippaux en 2020 en Val-de-Marne* »
- **Approche épidémiologique clinique**, par exemple : « *Sensibilité et spécificité du « test de la grippe aviaire » en soins de premiers recours* »
- **Approche clinique diagnostique**, par exemple : « *Démarche diagnostique face à un syndrome grippal en soins de premiers recours* »

- **Approche clinique thérapeutique**, par exemple : « Démarche thérapeutique face à un syndrome grippal en soins de premiers recours »
- **Approche en politique publique (santé publique)**, par exemple : « Efficacité et efficacité des politiques vaccinales contre la grippe en soins primaires dans l'Union Européenne au cours des 5 dernières années »
- **Approche historique**, par exemple : « Les politiques vaccinales contre la grippe en France de 1980 à 2000 »
- **Approche épistémologique**, par exemple : « A propos du concept de « syndrome grippal » : la place de l'incertitude étiologique dans la nosologie médicale »
- **Approche éthique**, par exemple : « La vaccination contre la grippe doit-elle être obligatoire chez les sujets à risque ? Liberté individuelle et contrainte collective en santé »
- **Approche sociologique**, par exemple : « Les perceptions du risque grippal dans les populations du Val de Marne »
- **Approche anthropologique**, par exemple : « Croyances et perceptions sur les affections des voies respiratoires dans la population rurale du Limousin »
- **Approche psychologique**, par exemple : « Place de la prévention dans la relation médecin-patient en médecine générale : l'exemple de la prévention vaccinale »
- Etc.

Sont aussi autorisés, sous réserve :

- **Les approches pédagogiques, de même que les évaluations des pratiques avec une méthode d'investigation adaptée (éviter les questionnaires visant à évaluer les connaissances et les pratiques déclaratives)**
- **Des travaux sur l'organisation et la gestion des soins, d'ingénierie médicale** (création de réseaux, maisons médicales, nouveau système de distribution des soins, etc.)

Par ailleurs :

- **Sont refusées les thèses traitant de problèmes très spécialisés et hors champ des soins de premiers recours**, comme par exemple « *Le canal atrio ventriculaire chez le trisomique 21. A propos de deux cas, revue de la littérature* ».
- **Les études de séries de cas ne sont acceptables qu'à la condition stricte que la question de recherche soit clairement définie et pertinente, la méthode choisie pleinement justifiée et que le travail ne se résume pas à faire simplement une revue de la littérature non structurée à propos d'un cas ou de quelques cas.** Par exemple, l'étude de séries de cas de patients présentant une pathologie donnée afin d'interroger une pratique de soins, littérature à l'appui et en l'absence de données d'un fort niveau de preuve reste tout à fait acceptable.
- **Les synthèses bibliographiques méthodologiquement structurées (par exemple, une revue systématique de la littérature) sont admises pour les questions restant encore débattues ou non résolues** avec des données de la littérature présentant un niveau de preuve faible ou incertain ou comme **travaux préparatoires à un projet de recherche du Département de Médecine Générale.**

En ce qui concerne **les travaux en rapport avec les urgences hospitalières**, le Département de Médecine Générale préconise que deux thèmes principaux soient en priorité explorés :

- les consultations directes de premier recours (sans passage par un médecin référent), en particulier les motifs et causes de ces consultations non régulées ;
- les problématiques liées aux coopérations entre la médecine de ville et l'hôpital (filières et réseaux de soins).

UNE CLASSIFICATION DES METHODES ET APPROCHES D'ETUDE

Approche anthropologique
Approche épistémologique
Approche éthique
Approche historique
Approche médico-économique
Approche organisationnelle (Organisation et Gestion de la Santé)
Approche pédagogique et Analyse des pratiques
Approche politique
Approche psychologique
Approche psycho-sociale
Approche sociologique
Clinimétrie (évaluation statistique et métrologique des performances cliniques)
Enquête quantitative prospective
Enquête quantitative rétrospective
Enquête quantitative transversale
Enquête semi-quantitative ou qualitative
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif non randomisé
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif randomisé en double aveugle
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif randomisé en simple aveugle
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif randomisé ouvert
Essai thérapeutique ou interventionnel non comparatif
Etude épidémiologique analytique (Cas-Témoins)
Etude épidémiologique analytique (Cohorte)
Etude épidémiologique descriptive (Prospective)
Etude épidémiologique descriptive (Rétrospective)
Etude épidémiologique descriptive (Transversale)
Etude métrologique
Etude qualitative documentaire
Etude qualitative observationnelle
Etude qualitative par entretiens collectifs (focus groups)
Etude qualitative par entretiens individuels
Synthèse de la littérature (méta-analyse)
Synthèse de la littérature (revue systématique narrative)
Synthèse de la littérature (revue simple narrative)

AIDES MÉTHODOLOGIQUES À LA PRÉPARATION DE LA THÈSE

En cas de difficulté, le Département de Médecine Générale met à votre disposition et celle de votre directeur de thèse une **consultation d'aide méthodologique**.

La consultation **d'aide méthodologique** est placée sous la responsabilité de Pr Jacques CITTEE (jacques.cittee@u-pec.fr). Elle peut vous aider avec votre directeur de thèse sur les aspects suivants :

- Préciser et formuler la question de recherche selon les normes en vigueur et selon le type de recherche
- Choix de la méthode d'étude adaptée à la question posée
- Valider des questionnaires et des différents outils de recueil.

Ce conseil est destiné à vous indiquer les références techniques et bibliographiques nécessaires pour :

- Estimer le nombre de sujets nécessaires si besoin et définir l'échantillon d'étude
- Valider un questionnaire ou d'autres outils de recueil de données
- Valider le mode de constitution de la base de données
- Choisir les tests statistiques pertinents
- Analyser et interpréter des données recueillies.

La consultation d'aide ne pourra être assurée qu'après une première soumission à la cellule de thèse d'une fiche de projet de thèse validée par le directeur de thèse.

En aucun cas, ces consultations ne peuvent :

- Remplacer le directeur de thèse
- Faire le travail à votre place, saisir et analyser les données
- Se faire dans l'urgence sans planification raisonnable...

Un enseignement obligatoire est dispensé au cours des trois années de DES de médecine générale dans le cadre du module « **Recherche Professionnelle – Thèse** ». L'objectif général de ces séances collectives est d'initier aux méthodes d'une recherche documentaire efficiente et de réaliser un accompagnement des travaux de thèse.

Par ailleurs, des ateliers facultatifs sont organisés chaque année universitaire pour l'aide à la production et l'analyse de données quantitatives (aide statistique) ou qualitatives (entretiens). Ils portent sur les points suivants :

- La production de données quantitatives (construction d'une base de données statistiques à partir d'un questionnaire)
- L'analyse de données quantitatives (analyses statistiques de base à l'aide d'un logiciel statistique gratuit)
- La production et l'analyse de données à partir d'entretiens individuels ou collectifs (guide d'entretien, échantillonnage, analyse de contenu thématique, analyse par catégories conceptualisantes, modélisation...).

Si vous souhaitez vous inscrire, merci de vous renseigner auprès du Pr Jacques CITTEE : jacques.cittee@u-pec.fr.

Vous pouvez également solliciter un rendez-vous personnalisé d'aide à la recherche documentaire à la bibliothèque de santé en la contactant à l'adresse suivante : <http://bibliotheque.u-pec.fr/services/rdv-avec-un-bibliothecaire/>.

LA PROCÉDURE DE SOUMISSION DE LA FICHE DE PROJET

- Vous devrez ensuite envoyer votre **fiche de projet de thèse (Annexe 3)** approuvée par votre **directeur de thèse** à la **scolarité**, par courriel à l'adresse suivante : theses.medecine.generale@u-pec.fr.

Cette fiche de projet de thèse est un document Word modifiable dont la structure et le contenu sont conformes au modèle de référence (**Annexe 3**). Le nom du fichier doit respecter la convention suivante :

F.THESE.NOM DU THESARD_PRENOM DU THESARD_NOM DU DIRECTEUR DE THESE.Vx (x étant le numéro de version de la fiche de projet).

Exemple : F.THESE.DUPONT_CLAIRE_DURAND.V1

- Cette fiche est destinée à être lue et évaluée par **un membre de la cellule de thèse** (délai maximum de 2 semaines).

Etales de la soumission et la validation de la fiche de projet de thèse :

1. Vous soumettez votre fiche à la gestionnaire des thèses de médecine générale en l'adressant par mail à l'adresse suivante : theses.medecine.generale@u-pec.fr en mettant en copie votre directeur de thèse (*ce qui signifie que la fiche n'est pas recevable si l'adresse e-mail du directeur n'est pas mentionnée*) ;
 2. Le gestionnaire des thèses transmettra immédiatement votre fiche à **un relecteur de la cellule de thèse** (en mettant en copie votre directeur de thèse et vous-même) ;
 3. Le relecteur vous répondra dans un délai maximum de 2 semaines (en mettant en copie la gestionnaire des thèses de médecine générale à la scolarité et votre directeur de thèse) ;
 4. S'il y a des modifications à apporter, vous devrez répondre et resoumettre au relecteur une version suivante x+1 (en mettant systématiquement en copie la gestionnaire des thèses et votre directeur de thèse) ;
- Une fois que la fiche de projet de thèse est validée formellement par le relecteur par l'envoi d'une fiche d'évaluation de la fiche de projet de thèse (Annexe 3a), vous pourrez commencer à mener votre projet de thèse.

ELÉMENTS D'AIDE POUR GUIDER L'ÉCRITURE DE VOTRE FICHE DE PROJET DE THÈSE

THÈME DU PROJET : *Ce paragraphe renseigne sur la thématique générale dans laquelle s'inscrit votre projet. Il doit être clair, concis et le plus précis possible. Choisissez avec soin les termes employés, car ces termes font référence à des champs scientifiques et documentaires qui seront mobilisés au cours de votre travail. Ceci ne préjuge pas toutefois du titre final de votre travail une fois terminé.*

Exemple : Education thérapeutique chez des patients diabétiques de type 2 ou en surpoids, suivis en ambulatoire dans les centres de santé de Ville sur Marne.

JUSTIFICATION* : *Ce paragraphe renseigne de façon synthétique sur les éléments motivant votre démarche. Il s'agit de présenter le problème qui se pose (problématisation) et auquel vous souhaitez apporter une réponse même partielle, ce qui suppose que cette réponse n'est pas encore disponible au moment où vous vous engagez dans ce projet (caractère de nouveauté). Il doit être argumenté et doit s'appuyer sur au moins deux références bibliographiques essentielles qui attestent qu'une réflexion préalable et un minimum documentée a été menée. Les concepts clés qui sont mobilisés seront soulignés et les principaux définis a minima. Les mots clés utilisés lors de votre recherche documentaire préliminaire seront indiqués.*

Exemple : Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, l'éducation thérapeutique du patient (ETP) « vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient. Elle comprend des activités organisées, y compris un soutien psychosocial, conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières, et des comportements liés à la santé et à la maladie. Ceci a pour but de les aider (ainsi que leurs familles) à comprendre leur maladie et leur traitement, collaborer ensemble et assumer leurs responsabilités dans leur propre prise en charge, dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur qualité de vie » [0]. En tant qu'élément indispensable de la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques, l'ETP suscite donc un intérêt croissant de la part des professionnels de santé, des patients et des institutions. Ainsi il existe une volonté politique de faire de l'ETP l'une des priorités en matière de santé publique. En novembre 2009, la loi HPST [1] officialise pour la première fois en France l'ETP et la place au centre de la prise en charge du patient. Le rapport du Haut Comité de Santé Publique [2] de novembre 2001 met en évidence qu'un des facteurs freinant l'éducation thérapeutique de proximité sont des référentiels mal adaptés aux **soins de premier recours**. Il met aussi en lumière qu'un facteur favorisant l'ETP de proximité est la connaissance des attentes des patients.

Les programmes d'ETP des centres de santé de Ville sur Marne concernent une population considérée à 70% comme **socialement vulnérable** selon l'étude EPIDAURE-CDS [3]. La difficulté principale rencontrée lors de la mise en place des ateliers a été le recrutement des patients et un faible niveau de participation par la suite en pratique.

Pour comprendre les raisons de ces difficultés, il nous est paru intéressant d'explorer les **besoins** et les **attentes** des patients suivis dans les centres de santé de Ville sur Marne, notamment devant la pauvreté de la littérature sur ce point-là. En effet, il existe quelques travaux identifiants {[4], [5], [6], [7]} les besoins éducatifs des patients atteints de maladies chroniques mais peu d'études exploratoires qualitatives [8]. Nous n'avons pas retrouvé **d'étude qualitative** s'intéressant aux besoins des patients après réalisation d'ateliers d'éducation thérapeutique.

Mots-Clés : éducation thérapeutique - précarité - besoins de santé - soins primaires - recherche qualitative

OBJECTIFS : *Ce paragraphe renseigne sur l'objectif principal et, éventuellement, les objectifs secondaires de votre projet. Ces objectifs doivent être très clairs, très concrets*

et atteignables dans le cadre du projet envisagé. Il est fortement recommandé de n'avoir qu'un seul objectif par projet.

Exemple : L'objectif principal de l'étude est de recueillir les attentes et les besoins, pour mieux vivre avec leur maladie, des personnes diabétiques de type 2 ou en surpoids après leur participation à un programme d'éducation thérapeutique dans les deux centres de santé de Ville sur Marne. L'objectif secondaire sera de vérifier s'il existe des arguments en faveur d'une adéquation entre l'offre proposée par les centres de santé et les besoins et/ou les attentes de ces patients.

QUESTION DE RECHERCHE : *Ce paragraphe renseigne sur la question qui est posée. Cette question doit être très claire, très concrète et unique. Attention de ne pas superposer votre question de départ à celle de votre question de recherche. Lorsque la problématisation est bien conduite (cf. Justification), la question de recherche est le plus souvent plus circonscrite et ne précise que la question de départ.*

Exemple : Quel est le vécu des patients diabétiques ou en surpoids, et quelles sont les répercussions, en termes de satisfactions de leurs attentes et de relations avec leurs soignants, après participation aux programmes d'éducation thérapeutique proposés dans les centres de santé de Ville sur Marne ?

HYPOTHÈSE(S) DE TRAVAIL : *Ce paragraphe formule une ou plusieurs hypothèses qui répondent clairement par une affirmation explicite à la question précédemment formulée. Ces affirmations hypothétiques seront des axes de travail qui serviront à structurer votre projet tant sur le plan méthodologique que sur le plan empirique par le choix de votre terrain d'investigation ou d'action.*

Exemple : Les patients diabétiques de type 2 ou en surpoids suivis dans les centres de santé de Ville-sur-Marne et ayant participé à un programme d'éducation thérapeutique, présentent des besoins et des attentes multiples, en fonction des caractéristiques qui leur sont propres (type de pathologie, niveau socio-culturel, représentations...). Les répercussions de la participation au programme d'ETP en termes de satisfactions des attentes et de relations avec les soignants sont probablement très variables.

MÉTHODE : *Ce paragraphe renseigne sur la méthode envisagée pour répondre à la question posée. Il doit être précis et mentionner, dans la mesure du possible, les données (quantitatives ou qualitatives) à recueillir. Il doit indiquer une référence bibliographique décrivant la méthode envisagée.*

Exemple : Il s'agit d'un projet d'étude qualitative exploratoire [9], réalisée dans les 2 centres municipaux de santé de Ville sur Marne. La population étudiée regroupe des patients diabétiques de type 2 ou en surpoids, majeurs, ayant participé à un programme d'éducation thérapeutique préalablement défini, de 2013 à 2015. Le recrutement se fera à partir de la liste des participants aux ateliers d'ETP. Les patients ayant été absents à plus de deux ateliers sont considérés comme ayant partiellement participé aux ateliers d'ETP. Cette étude sera réalisée par le moyen d'entretiens individuels semi-directifs qui auront eu lieu selon la convenance du patient dans l'un ou l'autre des deux centres de santé de Ville-sur-Marne ou à leur domicile. Un guide d'entretien sera validé par le comité de pilotage du projet (directeur de thèse, thésard et un professionnel référent des centres de santé). Il abordera différents thèmes : l'annonce de la maladie et son contexte, la représentation de la maladie avant et après le diagnostic, le vécu du patient avec sa maladie, les relations avec les autres et le rôle de chacun, les ateliers d'ETP, les attentes vis-à-vis du centre de santé de Ville-sur-Marne. Les entretiens ont été menés par la thésarde qui a sera formée à cet effet.

PLAN DE RECUEIL ET D'ANALYSE DES DONNÉES : Ce paragraphe décrit succinctement comment et avec quels outils seront recueillies et analysées les données.

Exemple : Tous les patients ayant participé partiellement au programme d'éducation thérapeutique de 2013 à 2015, seront contactés dans un premier temps par courrier afin de présenter ce travail de recherche. Puis ils seront joints par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous au lieu de leur convenance. Une note d'information sera remise aux patients participants afin d'obtenir leur consentement éclairé par écrit. Les entretiens seront enregistrés en totalité puis retranscrits mot à mot. Ils seront analysés selon une méthode d'analyse de contenu thématique, à la fois grâce au logiciel informatique QSR Nvivo® et de manière manuelle avec une analyse croisée entre le directeur de thèse et le thésard afin d'améliorer la validité des résultats [10,11,12]. L'analyse sera inductive selon une approche inspirée de la théorie ancrée [13].

ASPECTS ETHIQUES ET REGLEMENTAIRES : Voir paragraphe suivant (Aspects éthiques et réglementaires, p.19))

Votre projet relève-t-il de la loi Jardé ?	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non
Votre projet requiert-il une déclaration à la CNIL ?	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non
Le projet entraîne-t-il des problèmes éthiques ?	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	Non

PERSPECTIVES : Ce paragraphe renseigne sur les perspectives envisagées une fois obtenus les résultats de l'étude projetée. Il est nécessaire de le remplir.

Exemple : Cette étude peut permettre rétrospectivement d'aider les professionnels de santé des centres de santé à mieux repérer les attentes et les besoins des patients après réalisation d'un programme d'éducation thérapeutique. Les résultats de cette étude seraient confrontés à l'offre d'ETP du dispositif local afin de proposer des pistes pour améliorer l'offre d'ETP intégrée aux soins. La publication d'un article ou une présentation à un congrès médical est envisageable.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE : au moins trois références bibliographiques au format Vancouver dont deux mentionnées dans la justification et une dans la section méthode.

- [0] OMS-Europe, publié en 1996, Therapeutic Patient Education – Continuing Education Programmes for Health Care Providers in the field of Chronic Disease, traduit en français en 1998.
- [1] Legifrance. Art 84 de la LOI n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.
- [2] Haut Comité de Santé Publique. L'éducation thérapeutique intégrée aux soins, Rapport, novembre 2001.
- [3] Villebrun et al. Etude EPIDAURE-CDS, FNCS, Congrès de la Médecine Générale France 2011.
- [4] Fournier C, Chabert A, Mesnier-Pudar H, Aujoulat I, Fargot A, Gautron A Etude auprès des personnes diabétiques et de leurs médecins : résultats sur l'information et l'éducation du patient. Etude Entred 2007-2010
- [5] Communier A, Saski R, Sommerlatte E, Gagnayre R. Quels besoins éducatifs pour des personnes vivant avec le VIH depuis plus de 10 ans ? Revue Educ ther patient 2(1) :51-62 -2010
- [6] Robin-Quach P. Connaître les représentations du patient pour optimiser le projet éducatif. Revue recherche de soins infirmiers n°38 p 36-38- 2009.
- [7] Bellil D. Les attentes des patients diabétiques de type 2 vis-à-vis des médecins de premier recours et des réseaux de santé, Thèse de médecine, Université de Tours 2010
- [8] Simon E. Place de l'éducation thérapeutique face aux besoins des patients diabétiques de type 2. Etude qualitative par entretiens semi dirigés, Thèse de médecine, Université de Nantes 2012
- [9] Aubin-Auger I. Introduction à la recherche qualitative, Exercer 2008 ;84:142-5.

- [10] Descheraux F. Guide d'introduction au logiciel QSR NVIVO 7. Les cahiers pédagogiques de la Revue Recherche qualitatives- 2007
- [11] Paillé P. La méthodologie de recherche dans un contexte de recherche professionnalisante : douze devis méthodologiques exemplaires. Revue électronique Recherches qualitatives, volume 27, n°2- 2007
- [12] Beaucher V. Revue de trois publications portant sur l'analyse secondaire en recherche qualitative. Revue électronique Recherches qualitatives, volume 28, n°1- 2009
- [13] Glaser B.G., Strauss A., « La découverte de la théorie ancrée : Stratégie pour la recherche qualitative », Armand Colin, 2010, 409p

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES METHODOLOGIQUES ET LOGICIELLES :

➤ **Recherches quantitatives :**

1. Martin O. L'analyse de données quantitatives : L'enquête et ses méthodes. 2e éd. Armand Colin ; 2009.
2. (de) Singly. Le questionnaire : L'enquête et ses méthodes. 3e éd. Armand Colin; 2012.
3. Bouyer J. Méthodes statistiques : médecine-biologie. Estem; 1996.
4. Excel® 97 ou plus version plus récente ou Open Office :
5. GMRC Shiny Stats: <http://udsmmed.u-strasbg.fr/dmg/recherche-2/logiciel-danalyse-statistique/>
6. Epi Info™ version 3.5.4 : <http://www.cdc.gov/epiinfo/html/prevVersion.htm>
7. BiostaTGV : <http://marne.u707.jussieu.fr/biostatgv/>
8. Google documents

➤ **Recherches qualitatives :**

1. Kaufmann J-C. L'entretien compréhensif. A. Colin ; 2007.
2. Duchesne S, Haegel F. L'entretien collectif : L'enquête et ses méthodes. A. Colin ; 2008.
3. Blanchet A, Gotman A. L'enquête et ses méthodes : l'entretien. A. Colin ; 2005.
4. Paillé P, Mucchielli A. L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales - 4e éd. 4e édition. Paris : Armand Colin; 2016. 432 p.
5. Aubin-Auger I. et Coll. Initiation à la recherche qualitative en santé. CNGE Productions/Global Media Santé ; 2021

ASPECTS ETHIQUES ET REGLEMENTAIRES

LOI JARDÉ

Les recherches portant sur les pratiques professionnelles, les recherches rendant compte du fonctionnement de structures et services existants, les recherches reposant sur des questionnaires et entretiens auprès des professionnels de santé, les recherches portant sur les pratiques d'enseignement n'ont pas cette finalité au sens de la loi Jardé.

I - Sont des recherches impliquant la personne humaine au sens du présent titre les recherches organisées et pratiquées sur des personnes volontaires saines ou malades, en vue du développement des connaissances biologiques ou médicales qui visent à évaluer :

- les mécanismes de fonctionnement de l'organisme humain, normal ou pathologique ;
- l'efficacité et la sécurité de la réalisation d'actes ou de l'utilisation ou de l'administration de produits dans un but de diagnostic, de traitement ou de prévention d'états pathologiques.

Exemples : essai clinique d'un nouveau médicament contre l'hypertension artérielle versus un traitement de référence, étude testant la performance diagnostique d'une échographie portable face à une suspicion de thrombose veineuse profonde.

La grande majorité des projets de thèse en médecine générale ne relèvent donc pas de la loi Jardé. Ainsi :

II - Ne sont pas des recherches impliquant la personne humaine au sens du présent titre les recherches qui, bien qu'organisées et pratiquées sur des personnes saines ou malades, n'ont pas pour finalités celles mentionnées au paragraphe I, et qui visent :

- à effectuer des *enquêtes de satisfaction* du consommateur pour des produits cosmétiques ou alimentaires ;
- à effectuer toute autre *enquête d'opinion ou de perception ou de comportement* auprès de personnes concernant leur santé ;
- à réaliser plus généralement des investigations en sciences humaines et sociales dans le domaine de la santé auprès de personnes (*enquêtes quantitatives ou qualitatives*)
- à évaluer des modalités d'exercice des professionnels de santé ou des pratiques d'enseignement dans le domaine de la santé.

III - Ne sont pas des recherches impliquant la personne humaine au sens du présent titre les recherches ayant une finalité d'intérêt public de recherche, d'étude ou d'évaluation dans le domaine de la santé conduites exclusivement à partir de l'exploitation de traitement de données collectées rétrospectivement.

Pour en savoir plus :

- Décret n° 2017-884 du 9 mai 2017 modifiant certaines dispositions réglementaires relatives aux recherches impliquant la personne humaine.
Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/5/9/AFSP1706303D/jo/texte>.
- Rat C, Tudrej B, Kinouani S, Guineberteau C, Bertrand P, Renard V. Encadrement réglementaire des recherches en médecine générale. *exercer* 2017;135:327-34
Téléchargeable : <https://www.exercer.fr/article/902>

- Formalités réglementaires 2020 en sciences de la santé (Université de Strasbourg) : <https://sondages.unistra.fr/limesurvey/index.php/262984?lang=fr>

AVIS DU COMITÉ DE PROTECTION DES PERSONNES (CPP)

Les travaux hors Loi Jardé ne nécessitent pas d'avis auprès du Comité de Protection des Personnes (CPP), ni de promoteur, ni d'assurance. Il se peut cependant selon la nature des données que vous allez collecter que vous deviez effectuer une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

La grande majorité des projets de thèse en médecine générale ne nécessitent donc pas de soumission à un CPP.

DÉCLARATION À LA COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE ET LIBERTÉS (CNIL)

Dans le cas où le travail de recherche comporte la collecte de données personnelles au sens de la CNIL, cela nécessite que le promoteur effectue un engagement de conformité à la méthodologie de référence 003 de la CNIL (MR-003)

Une donnée personnelle est une donnée se rapportant à une personne physique, qui peut être identifiée quel que soit le moyen utilisé. Il peut s'agir :

- De données directement identifiantes : nom et prénom, photo, email nominatif...
- De données indirectement identifiantes : identifiant de compte, NIR, empreinte digitale...
- D'un recoupement d'informations : le fils du notaire habitant au 11 bd Raspail à Paris...

Selon la CNIL, constitue un traitement de données personnelles toute opération portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé.

Des traitements apparaissent et évoluent selon les innovations technologiques. La loi "Informatique et Libertés" n'en donne pas une liste limitative.

Ainsi, un traitement de données à caractère personnel peut être informatisé ou non.

Un fichier papier organisé selon un plan de classement, des formulaires papiers nominatifs ou des dossiers de candidatures classés par ordre alphabétique ou chronologique sont aussi des traitements de données personnelles.

Un certain nombre de travaux de thèse peuvent comporter une collection de données personnelles au sens de la CNIL (par exemple, travail sur les données de dossiers médicaux ou d'une base de données nominatives), et donc, nécessite alors une démarche spécifique auprès du référent de la CNIL au sein de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC).

- *Si votre projet de thèse ne relève pas de la loi "Informatique et libertés" et ne nécessite pas de déclaration auprès de la CNIL :*

Vous devez cependant vous assurer que vous êtes en conformité avec le **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** (<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>).

- *Si votre projet de thèse comporte la collecte de données personnelles au sens de la CNIL :*

- Dès que votre **fiche de projet de thèse** a été validée par le relecteur de la cellule de thèse et que le protocole de recherche incluant l'outil de recueil de données (en général **un questionnaire**) a été validé par votre directeur de thèse, celui-ci devra remplir un formulaire propre à l'UPEC appelé « **Fiche de déclaration de traitement de données à caractère personnel** » (Annexe 9).
- Vous devrez adresser au **Délégué à la Protection des Données (DPO)**, Mme Marie-Hélène NOEL, à l'adresse dpo@u-pec.fr les documents suivants :
 - ✓ Votre fiche de projet de thèse validée par la cellule de thèse
 - ✓ Votre questionnaire ou tout autre outil de recueil de données prévu dans votre projet
 - ✓ La fiche de déclaration de traitement de données à caractère personnel renseigné par votre directeur de thèse (Annexe 9)
- Le DPO vous fera une réponse dans les 3 semaines suivant votre dépôt. En l'absence de réponse au bout de 3 semaines après une relance du DPO, vous pourrez considérer votre projet comme conforme aux exigences de la CNIL et le mettre en œuvre en pratique.

AVIS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

En cas de recueil de données « sensibles » ou de projet de publication, il vous est fortement recommandé de soumettre votre projet à l'avis d'un Comité d'éthique. Cette soumission se fera sous la responsabilité de votre directeur de thèse.

La plupart des revues scientifiques vont exiger une attestation de validation du projet de recherche par un Comité d'éthique.

Pour les projets ayant fait l'objet d'un avis d'un CPP, cet avis tient lieu d'avis d'un comité d'éthique.

Plusieurs possibilités existent pour demander l'avis d'un Comité d'éthique. Beaucoup d'institutions différentes disposent d'un tel comité : facultés de médecine, universités, centres hospitaliers régionaux, Société Internationale Francophone d'Education Médicale (SIFEM), Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE). Renseignez-vous auprès du responsable de la cellule de thèse.

Pour en savoir plus : Site du CNGE : Soumettre son projet au comité d'éthique :
https://www.cnge.fr/la_recherche/soumettre_son_projet_au_comite_ethique/

ETAPE 3 : RELECTURE ET VALIDATION DE LA THESE TAPUSCRITE

Acceptation par la cellule de thèse : la vérification de la conformité aura lieu en moyenne 10 semaines avant la date présumée de soutenance

Il faudra adresser sous format Word modifiable à la gestionnaire des thèses de médecine générale, Mme Gwladys LOPES- Tel. 01.49.81.44.71, par mail à l'adresse suivante : theses.medecine.generale@u-pec.fr, trois documents :

- Le manuscrit électronique (tapuscrit) de votre thèse, rédigée et mise en forme, **incluant un résumé en français et en anglais sur les deux dernières pages du tapuscrit au format requis (Annexes 7, 7A et 7B)**
- **Une fiche d'auto-évaluation de la thèse en médecine générale (Annexe 4), remplie et signée par vous-même et votre directeur de thèse.**
- Le bordereau d'enregistrement de thèse soutenue ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur) (Annexe 8 de guide) avec les informations demandées aux trois premières pages.
- La demande d'autorisation de soutenance de thèse (annexe 5 ou 5a) signée par votre directeur de thèse et vous-même

Le fichier Word correspondant au tapuscrit sera mis au format suivant :
THESE_NOMDUTHESARD_PRENOMDUTHESARD_NOMDUDIRECTEUR_Vx
Vx étant la version du tapuscrit, initialement V1 jusqu'à Vn selon les resoumissions successives effectuées après corrections ...

La scolarité demandera une confirmation à votre (vos) directeur(s) de thèse avant la soumission en relecture selon un courriel standard de type ci-dessous :

Bonjour Mr Mme XXXXX

L'étudiant XXXXX dont vous avez accepté de diriger la thèse de médecine générale vient de déposer son tapuscrit pour relecture par la cellule de thèse de l'UPEC.

Avant de transmettre ce travail, nous vous remercions de nous confirmer :

- *avoir relu la version finale du tapuscrit dont vous êtes en copie*
- *qu'il est conforme aux recommandations du guide du thésard*
- *qu'il est épuré de toutes les fautes d'orthographe, de grammaire et de mise en page éventuelles qui nuiraient à sa relecture et à sa qualité.*

Dès votre confirmation, nous soumettrons le travail de votre thésard à relecture en vue d'une validation pour la soutenance.

Dans cette attente,

Bien cordialement

- La gestionnaire se chargera de les transmettre accompagnées de la **fiche d'évaluation de la thèse de médecine générale (Annexe 4a)** et de la fiche de projet de thèse validée, à un relecteur membre de la cellule de thèse du Département de Médecine Générale, avec votre directeur de thèse et vous-même en copie.

- Cette thèse tapuscrite sera évaluée par le membre de la cellule de thèse désigné pour la relecture (délai maximum de 3 semaines par session de relecture) à l'aide de la **fiche d'évaluation de la thèse en médecine générale (Annexe n° 4a) (transmis au relecteur par la gestionnaire)**.

Le relecteur s'assure que :

1. **La thèse est conforme** aux éléments définis dans la fiche de projet de thèse telle qu'elle a été acceptée au départ
2. **La forme** du tapuscrit est conforme
3. **Le contenu** de la thèse est recevable pour une soutenance
4. **Les résumés français et anglais** sont recevables et conformes à ceux insérés dans le **bordereau d'enregistrement de thèse soutenue ABES** avant sa validation par la bibliothèque de santé
5. **Les mots-clés** font bien mention au moins de la « *médecine générale* » ou des « *soins primaires* » et de la *méthode d'étude*

Dans ce **bordereau d'enregistrement de thèse soutenue ABES**, vous indiquez quel type de diffusion vous souhaitez : Internet (et sous réserve de l'accord du jury sur la base DUMAS*) ou accès restreint via Intranet.

*En effet, afin de valoriser les travaux universitaires de qualité et sous réserve de l'accord de l'auteur et du directeur de thèse, les thèses d'exercice répondant à certains critères sont mises en ligne à l'initiative du Service commun de documentation de l'UPEC sur l'archive ouverte Hal-DUMAS (Dépôt Universitaire des Mémoires après Soutenance) : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/MEM-UNIV-UPEC/>.

Si la thèse ne correspond pas aux éléments définis dans la fiche de projet de thèse telle qu'elle a été acceptée au départ, la thèse n'est pas relue et la cellule de thèse est sollicitée par le relecteur pour statuer collectivement sur la suite à donner au travail soumis.

- Dès que la thèse tapuscrite est évaluée en première relecture :

Le relecteur vous informe par mail (copie à la gestionnaire des thèses de médecine générale et copie au directeur de thèse) des modifications éventuelles à apporter pour que la thèse soit conforme et recevable pour une soutenance.

Vous devez alors corriger votre travail et soumettre une nouvelle version de la thèse non reliée sous fichier Word modifiable en renommant le fichier du numéro de version en cours (lors de cet envoi d'une nouvelle version vous veillerez à ce que la gestionnaire des thèses de médecine générale et votre directeur de thèse soient en copie).

- Au terme de la procédure de relecture, la thèse tapuscrite est validée :
Le relecteur vous joindra lors de cette validation :
 - Le tapuscrit de votre thèse sous la version qu'il a validée
 - La **fiche d'évaluation de la thèse en médecine générale (Annexe n° 4a)**,
 - Le **bordereau d'enregistrement de thèse soutenue ABES avec les résumés français et anglais validés (Annexe 8)**

Vous pourrez continuer les formalités finales de dépôt de la thèse avant soutenance.

ETAPE 4 : PROCEDURE DE DEPOT ELECTRONIQUE DE LA THESE

Informations générales :

Calendrier général : chaque thèse doit être relue et validée par le relecteur de la cellule de thèse et votre directeur de thèse avant d'être imprimée, reliée et déposée. Le dépôt de la thèse doit avoir lieu au minimum 4 semaines avant la soutenance (et ce afin d'inclure les temps de validation, signatures, impression, transmission aux membres du jury et de la lecture).

Objet général : La procédure de dépôt de thèses d'exercice à la bibliothèque universitaire de santé et à la scolarité de l'UPEC sert à authentifier les données contenues dans votre thèse d'exercice et à garantir vos droits d'auteur ; cette procédure acte l'acceptation des signatures électroniques.

La procédure comprend trois étapes détaillées ci-dessous :

ETAPE 1 : LE GESTIONNAIRE DES THÈSES ADRESSE A LA BIBLIOTHÈQUE PAR MAIL LE BORDEREAU DE THÈSE D'EXERCICE ET LE TAPUSCRIT DE THÈSE D'EXERCICE VALIDÉS PAR LE RELECTEUR

a) Après relecture et validation pédagogique de votre thèse par le relecteur de la cellule de thèse, il sera procédé par mail à une validation administrative finale de vos résumés, titres et mots-clés et de votre manuscrit électronique par le **Service de dépôt des thèses d'exercice de la bibliothèque universitaire de santé** (these-medecine@u-pec.fr), notamment de la page de couverture verso.

- **Les résumés de votre thèse en français et en anglais doivent contenir 1700 caractères maximum espaces compris.**
- Vous effectuez une proposition de **mots-clés MeSH en français** (5 descripteurs maximum) décrivant les sujets traités dans votre thèse. Pour établir vos mots-clés, il vous faut consulter la base <http://www.hetop.eu> qui propose une interrogation de la traduction francophone du MeSH et utiliser exclusivement les descripteurs dits « libellés préférés » en français dans l'outil ; le service du dépôt des thèses d'exercice à la bibliothèque peut vous aider à trouver vos mots-clés par mail ou sur rendez-vous (these-medecine@u-pec.fr).
Les mots clés doivent faire obligatoirement mention au moins de la « médecine générale » ou des « soins primaires » et de la méthode d'étude.

Le gestionnaire des thèses adressera au Service du dépôt des thèses d'exercice (these-medecine@u-pec.fr) par mail :

- Le bordereau d'enregistrement de thèse ABES ainsi complété sous format texte, sans signature,
- La version de la thèse **sous format texte** validée en relecture par le relecteur de la cellule de thèse.
- **La demande d'autorisation de soutenance de thèse (annexe 5 ou 5a)** signée par votre directeur de thèse et vous-même

Votre directeur et vous serez mis en copie de cet envoi et le Service du dépôt des thèses d'exercice apportera une réponse dans un délai maximal de 48 heures, jours ouvrés, en vue de procéder à la validation des deux documents.

- b) **Le Service du dépôt des thèses d'exercice** effectuera une vérification de la conformité des informations bibliographiques indiquées dans le bordereau d'enregistrement de thèse ABES et la thèse relue et corrigée. Une fois la vérification effectuée, le Service du dépôt des thèses d'exercice vous adressera ainsi qu'au gestionnaire des thèses :
- Le bordereau d'enregistrement de thèse ABES validé et signé **au format .PDF non modifiable signé par la bibliothèque universitaire**
 - Le tapuscrit électronique finalisés **au format .PDF non modifiable signé par la bibliothèque universitaire** pour l'étape suivante.
 - **La demande d'autorisation de soutenance de thèse (annexe 5 ou 5a)** signée par la BU

ETAPE 2 : VOUS IMPRIMEZ VOTRE THÈSE

- a) Il vous reste à imprimer la version validée de votre thèse, incluant en première page la page de couverture verso de votre thèse d'exercice signée par la bibliothèque universitaire, **en 9 exemplaires**. Selon le nombre de membres dans le jury ce nombre pourra être éventuellement réduit : merci de faire confirmer ce nombre par le gestionnaire des thèses avant impression.
- b) Vous adressez à votre directeur de thèse pour signature les 9 exemplaires de la version imprimée de votre thèse d'exercice validée (signature sur page de couverture verso)

ETAPE 3 : VOUS DÉPOSEZ VOTRE THÈSE IMPRIMÉE ET SIGNÉE PAR VOTRE DIRECTEUR DE THÈSE A LA FACULTÉ

Il vous reste à amener au gestionnaire des thèses **les 9 exemplaires** de votre thèse validée par la Bibliothèque Universitaire et signée par votre directeur. Selon le nombre de membres dans le jury ce nombre pourra être éventuellement réduit : merci de faire confirmer ce nombre par le gestionnaire des thèses avant impression.

2 exemplaires seront transmis à la Bibliothèque Universitaire et **7 (au minimum 4) exemplaires au jury pour la soutenance**.

En cas de soutenance dans une autre faculté, il vous faut transmettre comme cité précédemment **l'Annexe 5a** « Soutenance dans une autre faculté », et en plus **l'Annexe 5b** « Soutenance dans une autre faculté jury-date-lieu ». Dans ce cas, c'est en effet à vous de composer votre jury selon les normes en vigueur, en plus de votre directeur de thèse (et codirecteur le cas échéant). La scolarité vérifiera que ce jury est bien conforme et notera les coordonnées des membres. Il vous faudra ensuite transmettre vous-même les exemplaires de votre thèse à ce jury, et faire joindre à la scolarité du Département de Médecine Générale les accusés de réception, ainsi que les coordonnées (nom-courriel-téléphone) de la personne en charge des thèses dans la faculté de soutenance. Vous devrez également vous renseigner auprès d'elle sur le calendrier et les jurys fixés par cette faculté. Il est important de noter que l'étudiant de l'UPEC qui soutient dans une autre faculté reste dépendant des procédures de l'UPEC qui a autorité pour valider la thèse en relecture, établir le procès-verbal et délivrer le diplôme.

Pour une soutenance à Créteil, la scolarité fixera alors avec vous une date de soutenance de thèse au moins postérieure de 3 semaines à la date de ce dépôt (semaines comptées de jeudi en jeudi). Les soutenances de thèses ont lieu le jeudi après-midi, en dehors des vacances

scolaires du 2^{ème} degré, les thèses inscrites à la soutenance parviennent aux membres du jury exactement 3 semaines avant la date de soutenance.

En outre, lors du dépôt des exemplaires des thèses reliées, il convient de s'enquérir des disponibilités de son directeur de thèse les jeudis suivant le 4^{ème} jeudi compté à partir de la date de dépôt. Le directeur de thèse est membre du jury de thèse, sa présence est obligatoire.

Plusieurs thèses peuvent être soutenues le même jour, jusqu'à 4. Le directeur de thèse de chaque interne est membre du jury de toutes les thèses inscrites à la soutenance. Sa participation est obligatoire à toutes les soutenances inscrites à la date où il est convoqué.

ATTENTION :

- Toutes les éventuelles modifications demandées concernant la thèse d'exercice par les membres du jury de soutenance seront adressées au Service des dépôts des thèses dans une version corrigée après soutenance.
- Les places pour les jurys de thèse étant limitées, elles seront attribuées en fonction de l'ordre de dépôts des exemplaires de thèse et des différentes annexes. L'année universitaire se terminant le 31 octobre, vous devez prendre toutes vos dispositions pour déposer le plus rapidement possible. Dans le cas où il n'y aurait plus de place dans ces jurys, en particulier pour le mois de septembre et octobre, vous devrez reprendre une inscription administrative pour l'année universitaire suivante. (Voir annexe calendrier des thèses)

ETAPE 5 : ORGANISATION DE LA SOUTENANCE

LA COMPOSITION DU JURY

Le jury sera donc composé au minimum de **3 membres dont au moins 1 Professeur des Universités en médecine** de la Faculté de Santé qui en assure la présidence et votre directeur de thèse (*Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine, modifié par arrêté du 2 septembre 2020, article 1*).

Votre directeur de thèse sera donc membre de ce jury et donc amené à juger les autres thèses présentées éventuellement ce même jour.

A Créteil, les membres titulaires du jury (en dehors de votre directeur de thèse) sont désignés par le Doyen de la faculté selon un calendrier défini à l'avance en début de chaque année universitaire. Ce calendrier est disponible au secrétariat des thèses.

LA DATE ET L'HEURE DE SOUTENANCE

A Créteil, la date et l'heure de la soutenance de thèse sont fixées par un calendrier prévisionnel pour l'année en cours. Elles vous seront communiquées, au moment du dépôt des exemplaires de thèse. Les soutenances ont lieu le jeudi à partir de 14h.

Aucun jury n'est organisé durant les mois de **juillet et août**, et pendant les **vacances scolaires du 2^{ème} degré de l'enseignement scolaire** Aucune autre date ne sera fixée en dehors de ce calendrier.

Vous exposerez oralement et publiquement le sujet de votre thèse, **en 15 minutes**, puis vous répondrez aux questions des membres du jury.

Il faut organiser une ou plusieurs répétitions de soutenance avec votre Président ou Directeur de thèse car c'est un moment important où votre travail va être présenté à tous et au jury. Lors de la soutenance, il faudra montrer l'intérêt de votre travail. Une préparation soignée évitera une lecture ennuyeuse et un dépassement du temps imparti. Vous présenterez debout.

Le seul support obligatoirement utilisé est un diaporama sur ordinateur portable à l'aide d'un vidéoprojecteur.

Aucune présentation ne sera faite sans ce support qui aide à la lisibilité et à la compréhension du travail réalisé.

Le nombre de diapositives sera limité à moins de 16 (première diapositive de titre incluse) par présentation, avec moins de 5-6 lignes de texte par diapositive. **La présentation reprendra la structure IMRAD** (Introduction - Matériel et Méthodes - Résultats - Discussion - Conclusion) requise pour l'écriture de la thèse.

LA DÉLIBÉRATION DU JURY

Le jury peut admettre la thèse, avec ou sans la mention "**Honorable**" ou "**Très honorable**" et décider en sus, en cas de mention "**Très honorable**", de l'attribution d'une médaille de "**bronze**" ou "**argent**" lorsque le travail est jugé de manière unanime « Très honorable ».

Avant le jour de la soutenance, le jury peut exceptionnellement avertir le Directeur de votre thèse d'un éventuel refus. Ce cas de figure ne se produit cependant jamais pour les thèses relues et validées par un relecteur du département de médecine générale.

Le jour de la soutenance, sur délégation du Directeur de la Faculté, le Président du jury autorise la reproduction de votre thèse.

Dans le cas où le jury souhaiterait faire l'introduction de corrections dans la thèse, vous disposez, à cette fin, d'un **déla**i de **trois mois après la soutenance**.

Au plus tard à l'expiration de ce délai, vous déposez au service de la scolarité du 3^{ème} cycle, la thèse corrigée. Sur avis du Président du jury, le Directeur de la Faculté autorise alors la reproduction de la thèse.

La délibération du jury se fera à huit-clos en l'absence du thésard et du public éventuel.

La prononciation du Serment d'Hippocrate est obligatoire dans son intégralité. En **annexe10** son texte.

Si vous souhaitez soutenir votre thèse en toge ou la porter pour la prestation du serment, merci de le préciser à la gestionnaire des thèses dès le choix de la date de soutenance afin qu'elle soit réservée. Le jury ne sera togé que s'il l'accepte. **Cette possibilité est suspendue jusqu'à nouvel ordre, compte tenu de la situation pandémique à SARS Cov 2.**

LA DÉLIVRANCE D'ATTESTATIONS

Sur votre demande, le service de la scolarité du 3^{ème} cycle (Bureau 1004) pourra vous délivrer **une attestation administrative indiquant que vous avez soutenu avec succès votre thèse.**

Il vous suffit pour cela de contacter la scolarité afin de savoir quand vous pourrez venir retirer cette attestation.

Une attestation de réussite au diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ne sera délivrée que lorsque vous aurez soutenu avec succès votre thèse et votre mémoire permettant d'obtenir le Diplôme d'Etudes Spécialisées conformément à l'article 21 du Décret n°2004-67 du 16 janvier 2004 (cf. page 6 du Fascicule).

Si vous voulez faire usage de votre attestation provisoire, en attendant la délivrance du diplôme définitif, vous devrez en faire des photocopies et garder l'original pour le retrait du diplôme définitif.

AFIN D'OBTENIR VOTRE DIPLOME DEFINITIF, IL VOUS APPARTIEN DE FAIRE UNE DEMANDE ECRITE AUPRES DE L'UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL SCOLARITE GENERALE SERVICE DES DIPLOMES, 61 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 94000 CRETEIL CEDEX (☎ 01 45 17 12 47 OU 01 45 17 12 42).

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS UTILES POUR RETIRER VOTRE DIPLOME SUR LE SITE DE L'UNIVERSITE <http://www.u-pec.fr/etudiant/etudes-et-scolarite/retrait-des-diplomes/>

Sur cette demande, devront figurer : votre faculté d'origine, vos noms, prénom, date et lieu de naissance, adresse, numéros de téléphone du domicile et du travail, l'intitulé exact du diplôme et la date d'obtention, la date du jour de votre demande et votre signature.

Il vous sera demandé également de joindre impérativement une photocopie de votre certificat de réception au diplôme d'Etat ainsi qu'une enveloppe, affranchie au tarif rapide, à vos nom et adresse *afin que vous soit envoyée une convocation vous indiquant que votre diplôme est à votre disposition.*

QUE DEVIENT LA THÈSE APRÈS LA SOUTENANCE

La thèse d'exercice soutenue est signalée dans le catalogue des bibliothèques de l'UPEC (<http://bibliotheque.u-pec.fr/>), avec un exemplaire imprimé conservé à la bibliothèque universitaire de santé, qui pourra être communiqué sur place et emprunté (avec possibilité de faire venir l'exemplaire par le prêt entre bibliothèques). Le deuxième exemplaire est transmis à la Bibliothèque Inter Universitaire de Santé (BIUS) où elle pourra être communiqué sur place (<http://www.biusante.parisdescartes.fr/>). La thèse d'exercice est signalée dans la base de données du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), un catalogue collectif national de l'enseignement supérieur et de la recherche (<http://www.sudoc.abes.fr>), comme présente dans les collections des bibliothèques de l'UPEC et de la BIUS.

De plus, les fichiers numériques (transmis par clé USB lors du rendez-vous de dépôt à la bibliothèque de santé) serviront à la mise en ligne de votre thèse d'exercice qui pourra ainsi aussi être consultée sous forme numérique.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES DANS LA REDACTION DE LA THESE

LA STRUCTURE ET LA FORME DE LA THÈSE

*Une thèse doit être structurée comme un article de recherche, selon la structure
IMRaD (Introduction – Matériel et Méthodes – Résultats – [and] Discussion)*

L'**introduction** a pour objet de faire le point sur les connaissances actuelles relatives au sujet étudié en faisant explicitement référence aux travaux déjà effectués dans le domaine par d'autres auteurs. L'analyse du contenu de ces travaux doit renvoyer à une référence bibliographique numérotée et classée. Cette introduction doit faire comprendre au lecteur le but poursuivi. L'exposé du **matériel et des méthodes** avec les **résultats** obtenus est habituellement suivi d'une **discussion**. Celle-ci commencera par une discussion des résultats obtenus au cours du travail, puis de ceux des publications antérieures, ayant porté sur des sujets voisins. Le renvoi à la référence est alors indispensable. Elle doit remettre en question des méthodes, la validité des résultats, etc., et dégager progressivement les éléments de la **conclusion**.

INTRODUCTION

L'objectif est de présenter la question posée : Etat de l'art au moment où l'étude est débutée : pourquoi l'étude et à quelle question elle est censée répondre : ce n'est pas la peine de faire une revue de 200 pages de la littérature.

Exemple : Analyse de la littérature concernant la question posée et elle seule (il ne s'agit pas de rappeler l'historique, la physiopathologie de la maladie, etc.). Cela amène à identifier un manque, un éclaircissement à apporter. Bref, cela amène à la question posée et la dernière phrase de l'introduction est « L'objectif de ce travail est de »

MATÉRIEL ET MÉTHODE

- Les sujets qui participent à l'étude :

- * Patients, médecins, combien ?
- * Comment ont-ils été sélectionnés ?
- * Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets participants à l'étude

- Schéma de l'étude :

- * Description de l'expérimentation (type, durée,)
- * Mode de recueil des données : les outils et leur élaboration
- * Les critères de jugement
- * Le type d'analyse statistique en fonction des variables (quantitative, qualitative)
- * Le type d'analyse qualitative

Expliquer ce qu'on a fait pour se donner les moyens de répondre à la question posée. Il faut que la méthode utilisée permette de répondre à la question posée (congruence). Il faut que les outils utilisés pour le recueil des données soient conformes aux canons du type de recherche.

RÉSULTATS

- Evolution durant l'étude :

- * De la population
- * Des caractéristiques des groupes (en cas d'étude randomisée)

- Résultats avec les tableaux et/ou les figures :

Cette partie est strictement limitée aux résultats sans comporter de méthode ni de discussion. En général, de simples commentaires de tableaux.

Chaque tableau doit comporter tout un ensemble de résultats. Ne pas faire un tableau par item. **Limitier le nombre de tableaux synthétiques à un maximum cinq au total.**

Exemple = Tableau I. Caractéristiques de la population étudiée (n=)

<u>B. Caractéristiques générales</u>	
Age (années), moyenne +/- 1 écart-type	62,5 +/- 4.8
Sexe masculin, n (%)	68 (35%)
Poids (Kg), moyenne +/- 1 écart-type	68,5 +/- 12.9
<u>C. Caractéristiques de la maladie</u>	
Type des lésions cutanées	
Maculo-papules, n(%)	
Erythème diffus	
Etc.	

Pour les réponses binaires, un seul item suffit, i.e. si on connaît le % d'homme, ce n'est pas la peine d'indiquer celui de femmes, etc.
De même, il n'est pas judicieux de faire un camembert pour des variables binaires.

DISCUSSION

La discussion comprend :

- **Un bref rappel des principaux résultats (3-5 lignes)**
- **Une discussion des forces et faiblesses de l'étude, i.e. la discussion de la méthodologie, de ses limites, de ses éventuels biais**
- **Une comparaison des résultats avec les données de littérature : quelles sont les données nouvelles retrouvées, données concordantes ou discordantes avec les données antérieures de la littérature.**

CONCLUSION :

La conclusion rappelle la question de recherche et indique ce que le travail a permis de démontrer. Elle indique les perspectives ouvertes par le travail en termes d'applications ou d'études complémentaires à envisager. **Ne pas dépasser 1 à 2 pages.**

RECOMMANDATIONS RÉDACTIONNELLES

LE PAPIER

- Son opacité est primordiale pour la qualité de la reprographie,
- Tout grammage inférieur à 80 grammes doit être évité,
- Pour la couverture, il convient d'utiliser un papier cartonné pastel, non plastifié.

LE FORMAT ET LA PRÉSENTATION

Nombre maximum de pages

L'exemplaire de thèse doit avoir (de l'introduction à la conclusion incluses) un nombre maximum de : 50 PAGES

Format et présentation

Le format imposé pour le texte et recommandé pour les illustrations est le format A4. Pour permettre une bonne lecture, il est indispensable de :

- taper le texte sur **un seul côté** de la feuille (pas de recto/verso) ;
- taper le texte en **interligne 1,5** (les notes en bas de page peuvent être tapées en simple interligne) ;
- utiliser une police de caractère lisible de **taille 12** ;
- le corps du texte doit être au format « **justifié** » (fonction du traitement de texte permettant d'aligner le texte à la fois sur les marges de gauche et de droite) ;
- laisser une **marge suffisante** (2,5 sous Word) pour permettre une bonne reliure et une bonne reprographie ;
- utiliser une imprimante avec suffisamment d'encre, de couleur noire, afin d'obtenir une clarté et une lisibilité des lettres ;
- **ne pas utiliser de spirales pour relier la thèse, ni de couverture glacée.**

Les graphiques, tableaux, diagrammes, et cartes

L'illustration s'appuiera sur l'utilisation de symboles (par exemple, chiffres ou lettres romaines dans les diagrammes) ou de tracés au trait (par exemple, pointillés ou croisillons en cartographie). **Toute reproduction doit porter la référence et le nom de son auteur, au bas de cette reproduction.** Ces documents seront présentés, dans la mesure du possible, de haut en bas.

Les pages surdimensionnées

Il peut arriver que les cartes, tableaux graphiques etc. soient supérieurs au format A4. Pensez à une réduction par photocopie ou si vous ne pouvez l'éviter, veillez à ce que ce type de document soit parfaitement plié.

Les photographies

Aucune photographie issue d'un document protégé par le droit d'auteur ne peut être reproduite sans l'autorisation des ayants-droit. Les documents photographiques doivent être nettement contrastés.

Le titre de la thèse

Une thèse est d'autant mieux diffusée qu'elle est aisément repérable. Il est donc important que le titre apporte une information précise et pertinente. Chaque mot du titre est indexé et interrogeable dans la base de données. Seuls les mots significatifs permettent de repérer une thèse. Efforcez-vous de substituer aux symboles, écritures non latines... leur traduction en clair.

L'avant-propos et les remerciements

Ils seront disposés sur la page suivant le feuillet de titre.

Les notes

Les notes explicatives sont données en bas de page concernée. Les notes sont identifiées par un numéro placé en indice après le nom, mot ou phrase qu'il concerne.

Les références

Les documents cités ou non dans le corps du texte sont regroupés et énumérés dans une bibliographie numérotée et classée par ordre alphabétique d'auteur.

Pour citer une référence bibliographique dans le corps du texte, il faut indiquer entre parenthèses après le nom, mot ou phrase concernés, le numéro correspondant à cette référence dans la bibliographie.

Le nombre des références contenues dans une bibliographie figure sur la 1^{ère} page du formulaire d'enregistrement de thèse soutenue (formulaire blanc) sous la rubrique « nombre de références bibliographiques ».

La bibliographie

La bibliographie doit être insérée à la fin du texte principal. Elle est présentée selon le **format Vancouver** qui est le format habituel international pour les publications médicales.

La table des matières

La table des matières est placée en début de document, après la page de titre et les remerciements. Elle est constituée par :

- la liste des titres des chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnée de leur pagination ;
- la liste des documents annexés à la thèse qui doit être placée à la fin de la table des matières ;
- la liste des illustrations avec leur titre et les numéros des pages correspondantes ;
- quand la thèse regroupe un ensemble de documents, il faut en fournir la liste qui se substitue à la table des matières.

Le glossaire ou lexique des abréviations

S'insère juste après la table de matière avant l'introduction

La numérotation des pages

Chaque page de votre exemplaire de thèse doit être **numérotée** :

- page de titre cartonnée (p.1, numération non apparente) ;
- page de titre identique à la page cartonnée (non numérotée) ;
- page suivante numérotée 2 ;
- la pagination est continue à partir de la page 2 ;
- Les numéros sont placés en haut et au centre de la page.

Nom de l'auteur

C'est le nom sous lequel sera signalé le diplôme universitaire. Pour les femmes mariées, la règle administrative veut que soit utilisé d'abord le nom patronymique, suivi, éventuellement du nom de femme mariée précédé de la mention « épouse ».

Vérifier également qu'il n'y a pas de confusion possible entre le nom et prénom, en particulier dans le cas de noms étrangers. **Le prénom sera tapé en minuscules.**

La couverture

1^{ère} page de couverture (recto) :

- Elle doit être de **couleur claire** pour permettre une bonne reprographie ;
- Ne pas noter la date de soutenance de thèse (celle-ci sera ajoutée par la BU)
- Elle doit reproduire les indications suivantes (cf. *Annexes 6 ou 6a*) ;
- Elle ne doit pas être plastifiée.

Dernière page de couverture (verso) :

- Elle doit être cartonnée et de couleur claire.
- Se référer aux modèles des annexes 7 ou 7a.
- Elle contient le résumé en français qui doit respecter le format IMRAD et ne pas dépasser **1700 caractères, espaces compris**.
- Un résumé en anglais selon le même format de présentation est inséré **en avant-dernière page**.

LA BIBLIOGRAPHIE :

Pour bénéficier d'une aide à la constitution d'une bibliographie, penser à utiliser un logiciel de gestion de références bibliographiques comme Zotero.

Qu'est-ce qu'une référence bibliographique ?

La référence bibliographique est l'élément fondamental et constitutif de la bibliographie. C'est une notation simple, codifiée, qui permet de retrouver facilement sans ambiguïté, un article de périodique, une thèse, un ouvrage, un congrès, un document internet.

Présentation de la liste de références

Chaque référence doit être précédée d'un numéro d'ordre. Toutes les références sont citées par dans le texte par ce numéro d'ordre.

Afin de mettre en forme votre bibliographie de manière conforme aux exigences du Département de Médecine Générale, la bibliothèque universitaire de Santé de l'UPEC a créé un style Vancouver modifié intitulé « **vancouver_these_DUERMG_v2** ».

Vous trouverez à cette adresse <https://bibliotheque.u-pec.fr/depot-de-these-d-exercice> le style recommandé ainsi que la marche à suivre pour l'installer dans l'outil de gestion de références bibliographiques Zotero.

Comment rédiger les références selon le format Vancouver ?

Les citations dans le texte prennent la forme d'un appel à citation et elles sont à la fin de votre travail sous la forme d'une bibliographie. Elles apparaissent par ordre alphabétique.

Exemple :

« Ce soir-là, mon père (1) m'envoya de bonne heure au lit, malgré mon vif désir de rester, car le moindre mot de cet homme attirait mon (2) attention. » correspond à l'ordre de citation dans le texte.

1. Degrell P. Influence du genre sur le pronostic après angioplastie primaire pour infarctus du myocarde avec élévation du segment ST. 2015.

2. Febvre N. Des outils pour lutter contre l'anxiété en chirurgie pédiatrique. Soins Pédiatrie Puériculture. 2018;39(300):37-8.

Astuces :

Si le document comporte plus de trois auteurs, citez les trois premiers suivis de « et al.».

Un auteur peut être un organisme, exemple : HAS .

Pour trouver le titre abrégé d'une revue en anglais, allez sur Pubmed : journals in NCBI databases ; <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/nlmcatalog/journals>.

Pour trouver le titre abrégé d'une revue en français, allez sur le catalogue Sudoc :

<http://www.sudoc.abes.fr>.

En cas de doute : Accès à la Norme de Vancouver actualisée en permanence :

<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK7256/>.

Vancouver – la norme bibliographique en Santé

<u>Article de revue</u>	
<u>Modèle :</u> Nom de l'auteur Initiale(s) du (des) prénom(s). Titre de l'article dans la langue originale. Titre abrégé de la revue. Année ; volume (fascicule):pages de début et de fin de l'article (séparées par un tiret).	<u>Exemple :</u> Mercan R, Mercan S, Durmaz B, Sur H, Kilciksiz CM, Kacar AS, et al. Sexual dysfunction in women with human papilloma virus infection in the Turkish population. J Obstet Gynaecol. 11 mars 2019;1-5.
<u>Ouvrage</u>	
<u>Modèle :</u> Nom de l'auteur initiale(s) du (des) prénom(s). Titre de l'ouvrage : sous-titre. Numéro de l'édition à partir de la 2ème. Ville d'édition : Editeur ; année de l'édition, nombre de pages. (Nom de la collection ; n°)	<u>Exemple :</u> Levaillant J.M. Atlas d'échographie de fusion en gynécologie : le cancer du col et le cancer de l'endomètre. Montpellier : Montpellier : Sauramps médical ; 2015, 110 p.
<u>Chapitre d'ouvrage</u>	
<u>Modèle :</u> Nom de l'auteur et initiale du prénom. Titre du chapitre. In : Nom de l'auteur de l'ouvrage Initiale du prénom. Titre de l'ouvrage. Numéro de l'édition à partir de la seconde. Ville d'édition : Editeur ; année de l'édition, pages de début et de fin du chapitre (séparées par un tiret).	<u>Exemple :</u> Duport N. Etat des lieux en France du cancer du col de l'utérus et son dépistage. In : Monsonogo J. Traité des infections et pathologies génitales à papillomavirus. Paris : Springer ; 2007, 137-144.

<u>Thèse ou mémoire</u>	
<p>Modèle :</p> <p>Nom de l'auteur Initiale du prénom. Titre de la thèse. Nature du document et discipline. Université de soutenance ; année, pages.</p>	<p>Exemple :</p> <p>Antony R. <u>Les freins à la vaccination contre le papillomavirus chez les mères d'adolescentes âgées de 11 à 18 ans</u>. Thèse de médecine. UPEC ;2015,50 f.</p>
<u>Article, ouvrage ou thèse en ligne</u>	
<p>Modèle :</p> <p>Pour les ouvrages ou thèses en ligne, faire suivre la référence par [en ligne]. URL. Consulté le date de consultation</p>	<p>Exemple :</p> <p>Oueadrogo N, Müller O, Jahn A, Gerhardus A. Human papillomavirus in Africa. The Lancet. 2011.378 (9788):315-316. [En ligne] https://ac-els-cdn-com.ezproxy.u-pec.fr/S0140673611611641/1-s2.0-S0140673611611641-main.pdf?_tid=fd118e47-fb4e-40a9-b2f6-a3f020dc9935&acdnat=1550057358_7a74e5b1af1693529b20ac7070ec385e. Consulté le 13 février 2019</p>
<u>Page web / site internet</u>	
<p>Modèle :</p> <p>Organisme ou auteur. Titre du site ou de la page. [En ligne]. Lien URL. Consulté le date de consultation.</p>	<p>Exemple :</p> <p>La ligue contre le cancer. Comprendre les essais cliniques et le comité de patients. [En ligne] https://www.ligue-cancer.net/article/28002_comprendre-les-essais-cliniques-et-le-comite-de-patients. Consulté le 13 février 2019</p>

ANNEXES

SCHEMAS PROCEDURE THESE

Annexe A : Procédure de réalisation d'une thèse	page 39
Annexe B : Parcours de production de thèse DUERMG UPEC	page 40

FICHE DE PROJET DE THESE

Annexe 1 : Formulaire d'engagement dans la préparation d'une thèse - soutenance à l'UPEC	page 41
Annexe 1A : Formulaire d'engagement dans la préparation de la thèse- soutenance dans une autre faculté	page 42
Annexe 2 : Demande d'autorisation de diriger une thèse de doctorat en Médecine -soutenance à l'UPEC	page 43
Annexe 3 : Fiche de Projet de Thèse	page 44
Annexe 3A : Fiche d'évaluation de la fiche de projet de thèse	page 45

THESE NON RELIEE

Annexe 4 : Fiche d'auto-évaluation de la thèse en médecine générale	page 46
Annexe 4A : Fiche d'évaluation de la thèse en médecine générale	page 48
Annexe 6 : Modèle de couverture recto cartonnée soutenance UPEC	page 50
Annexe 6A : Modèle de couverture recto cartonnée soutenance autre faculté	page 51
Annexe 7 : Modèle de couverture cartonnée verso soutenance UPEC (Résumé français)	page 52
Annexe 7A : Modèle de couverture cartonnée verso soutenance autre Faculté (Résumé français)	page 53
Annexe 7B : Modèle de couverture cartonnée verso soutenance UPEC (Abstract anglais)	page 54

SOUTENANCE DANS VOTRE FACULTE

Annexe 5 : Demande d'autorisation de soutenance de thèse	page 55
--	---------

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

Annexe 5A : Demande d'autorisation de soutenance de thèse dans Une autre faculté	page 56
Annexe 5B : Formulaire de soutenance dans une autre faculté - Jury	page 57

BORDEREAU D'ENREGISTREMENT DE THESE SOUTENUE

Annexe 8 : Bordereau de thèse d'exercice	page 58
--	---------

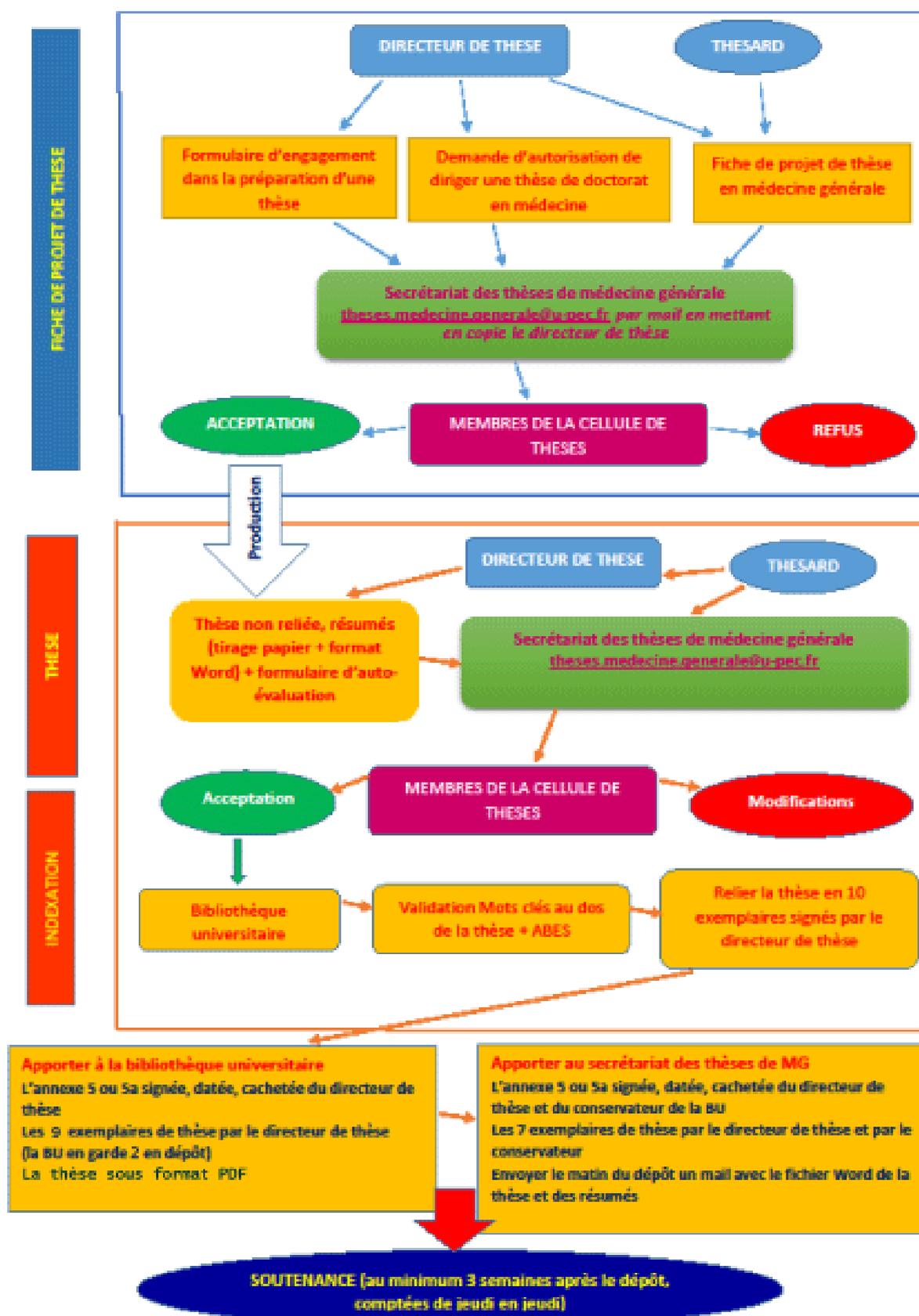
REGLEMENTAIRE : FICHE DE DECLARATION DE TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Annexe 9 : Fiche de déclaration enregistrement DPO1	page 64
---	---------

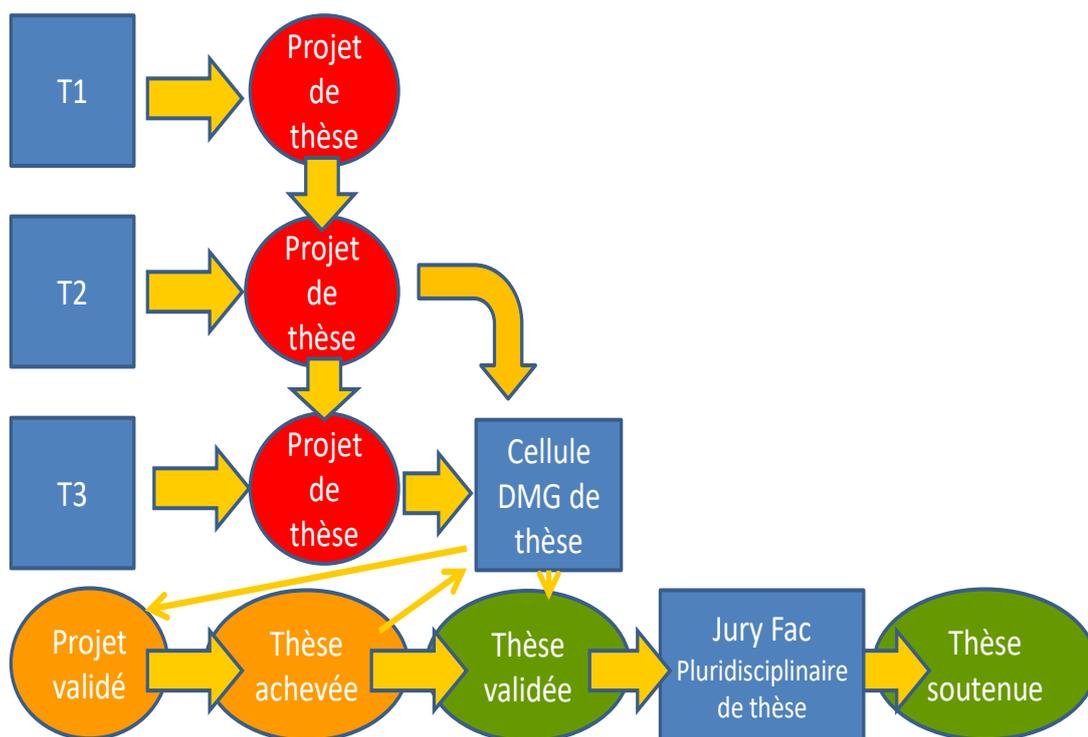
SERMENT D'HIPPOCRATE (NOUVELLE VERSION CNOM)

Annexe 10	page 66
-----------	---------

Figure 1 : Procédure de réalisation d'une thèse de médecine générale à la faculté de médecine de l'UPEC



PARCOURS DE PRODUCTION DE THESE au DUERMG (UPEC)



Jacques Cittée

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DANS LA PREPARATION D'UNE THESE

DIRECTEUR DE THESE

(remplir également l'annexe 2)

Après avoir pris connaissance des règlements en vigueur et des critères d'évaluation de la thèse, je soussigné(e),

M.....
.....

en qualité de (*profession*) :

.....
..

diplômé (e) de l'Université de :

.....

S'ENGAGE A DIRIGER LA THESE QUE :

M.....
.....

s'engage à soutenir dans le but d'obtenir le :

**DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale**

Le thème de la thèse est le suivant :

.....
.....
.....
.....

Fait à CRETEIL, le :

Le Directeur de thèse
Cachet et signature :

le (ou la) candidat(e)
Signature :

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DANS LA PREPARATION D'UNE THESE

PRESIDENT DE THESE

(remplir également l'annexe 2a)

Après avoir pris connaissance des règlements en vigueur et des critères d'évaluation de la thèse, je soussigné(e),

M.....
.....

en qualité de : Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (P.U.P.H.)

en fonction à l'U.F.R. ou de l'U.E.R de

.....

Thèse dirigée par :

S'ENGAGE A PRESIDER LA THESE QUE :

M.....
.....

s'engage à soutenir, dans le but d'obtenir le :

**DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale**

Le thème de la thèse est le suivant :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à CRETEIL, le :

Le Président de thèse

Cachet et signature :

le (ou la) candidat(e)

Signature :

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DIRIGER UNE
THESE DE DOCTORAT EN MEDECINE**

DIRECTEUR DE THESE

Je soussigné(e) M. _____

en qualité de (*profession*) : _____

diplômé (e) de l'Université : _____

Sollicite l'autorisation de diriger la thèse de :

M. _____

qui s'engage à soutenir dans le but d'obtenir le

DIPLOME DE DOCTEUR EN MEDECINE

Discipline : Médecine Générale

Fait à CRETEIL, le :

Le Directeur de thèse

Cachet et signature :

AVIS DU DIRECTEUR DU DUERMG (*Facultatif*)

Favorable

Défavorable

Fait à CRETEIL, le :

Le Directeur du DUERMG

Cachet et signature :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'U.F.R. DE CRETEIL (*Facultatif*)

Favorable

Défavorable

Fait à CRETEIL, le :

Le Doyen

Cachet et signature :



FICHE DE PROJET DE THÈSE EN MEDECINE GENERALE

Entrer le numéro correspondant à la date de soumission : version N°

Entrer la date de soumission :

Le THESARD DOIT ADRESSER sa FICHE de PROJET obligatoirement par COURRIEL, à l'adresse suivante : theses.medecine.generale@u-pec.fr la mettre systématiquement en COPIE à son DIRECTEUR DE THESE. Puis, la fiche sera transmise au relecteur par le département sous réserve d'avoir respecté la dénomination ainsi

définie F.THESE.NOMDUTHESSARD_PRENOMDUTHESSARD_NOMDUDIRECTEUR.VersionN.doc

Nom Prénom du thésard :

Numéro de téléphone : adresse électronique :

Je certifie que cette FICHE DE PROJET a bien été préalablement VALIDÉE par mon DIRECTEUR DE THESE avant SOUMISSION et chaque RE -SOUMISSION.

Nom et prénom du directeur de thèse :

Fonction (médecin généraliste, médecin hospitalier, autre spécialiste, ...) :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Je certifie AVOIR PREALABLEMENT VALIDE cette FICHE DE PROJET avant SOUMISSION ET CHAQUE RESOUMISSION.

Nom et prénom du tuteur facultaire :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Nom et prénom du relecteur :

THÈME DU PROJET :

JUSTIFICATION* :

OBJECTIF(S) :

QUESTION DE RECHERCHE :

HYPOTHÈSE(S) DE TRAVAIL :

MÉTHODE :

PLAN DE RECUEIL ET D'ANALYSE DES DONNÉES :

ASPECTS REGLEMENTAIRES ET ÉTHIQUES (*VOIR GUIDE DE PRÉPARATION DE LA THÈSE*) :

VOTRE PROJET RELÈVE-T-IL DE LA LOI JARDÉ ? OUI NON

VOTRE PROJET REQUIERT-IL UNE DÉCLARATION À LA CNIL ? OUI NON

LE PROJET ENTRAÎNE-T-IL DES PROBLÈMES ÉTHIQUES ? OUI NON

PERSPECTIVES :

BIBLIOGRAPHIE DE BASE* :

*Au moins trois références bibliographiques dont une concernant la méthode d'étude envisagée

**EVALUATION D'UNE FICHE DE PROJET DE THÈSE
EN DES DE MÉDECINE GÉNÉRALE**

Etudiant :

Evaluateur :

Date :

Version N° :

**CE TRAVAIL S'INSCRIT DANS LE CHAMP DE LA MEDECINE GENERALE OU DE SON ENSEIGNEMENT
(PREVALENCES, ROLES ET TACHES)**

Non	Discutable	Acceptable	Pertinent	Très pertinent

L'IDEE ET L'OBJECTIF DU TRAVAIL SONT ORIGINAUX

Non	Discutable	Acceptable	Pertinent	Très pertinent

LA METHODE UTILISEE PERMET DE REpondre A LA QUESTION POSEE

Non	Discutable	Acceptable	Pertinent	Très pertinent

LE TRAVAIL APPORTE DES RESULTATS NOUVEAUX ET/OU OUVRE DES PERSPECTIVES

Non	Discutable	Acceptable	Pertinent	Très pertinent

LE TRAVAIL CONTRIBUE A LA STRUCTURATION ET/OU LA PROMOTION DE LA DISCIPLINE

Non	Discutable	Acceptable	Pertinent	Très pertinent

FICHE

Est refusée	doit être modifiée	est acceptée

Commentaires :

FICHE D'AUTO-EVALUATION DE LA THESE EN MEDECINE GENERALE

Nom de l'étudiant :

Nom du Directeur de thèse :

Date :

Version :

1. MISE EN FORME DE LA THESE

CONFORMITE	OUI	NON
Page de couverture recto conforme aux recommandations [Annexe 6 ou 6A] <i>(Université, Faculté, Nom du diplôme, Nom de l'étudiant, Date et lieu de naissance, Date et lieu de soutenance, Titre, Directeur)</i>		
Page de couverture verso conforme aux recommandations [Annexe 7, 7A et 7B] <i>(Abstract anglais en avant dernière page, résumé français en dernière page)</i>		
Nombre maximal de 50 pages du corps du texte <i>(de l'introduction à la conclusion)</i>		
Absence de Recto-Verso		
Texte en interligne 1,5 ; taille 12 ; alignement justifié		
Marge à gauche de 2,5 cm sur toutes les pages		
Pagination correcte (en haut de page et centrée)		
Table des matières présente et sur 1 ou 2 pages		
Glossaire présent après la table de matières		
Numérotation cohérente des chapitres et paragraphes		
Tableaux numérotés, légendés et appelés dans le texte - Liste présente après la table de matières		
Figures numérotées, légendées et appelées dans le texte - Liste présente après la table de matières		
Appel cohérent des tableaux et figures dans le texte		
Références conformes aux recommandations (style Vancouver)		
Références numérotées par ordre alphabétique		
Appel exhaustif des références dans le texte		
Orthographe et syntaxe correctes		

2. CONTENU DE LA THESE

CONFORMITE	OUI	NON
Travail conforme à la question de recherche et la méthode indiquées dans la fiche de projet de thèse		
Introduction claire et adaptée à la question de recherche posée		
Méthode claire et adaptée		
Résultats compréhensibles		
Discussion adaptée aux résultats		
Résumé français et abstract anglais clairs de 1700 caractères et respectant la structure IMRAD		

3. CETTE VERSION ELECTRONIQUE DE LA THESE EST CONFORME EN L'ETAT AUX RECOMMANDATIONS

Signature de l'étudiant :

Signature du Directeur de thèse :

4. COMMENTAIRES EVENTUELS DESTINES AU RELECTEUR :

FICHE D'ÉVALUATION DE LA THESE EN MEDECINE GENERALE

Nom du Thésard :

Nom du Directeur :

Nom du Relecteur :

Date :

Version

1. MISE EN FORME DE LA THESE

CONFORMITE	OUI	Non Recevable 1 ^{ère} Lecture	Non Recevable 2 ^e Lecture
Page de couverture recto conforme aux recommandations [Annexe 6 ou 6A] <i>(Université, Faculté, Nom du diplôme, Nom de l'étudiant, Date et lieu de naissance, Date et lieu de soutenance, Titre, Directeur)</i>			
Page de couverture verso conforme aux recommandations [Annexe 7, 7A et 7B] <i>(Abstract anglais en avant dernière page, résumé français en dernière page)</i>			
Nombre maximal de 50 pages du corps du texte (de l'introduction à la conclusion)			
Absence de Recto-Verso			
Texte en interligne 1,5 ; taille 12 ; alignement justifié			
Marge à gauche de 2,5 cm sur toutes les pages			
Pagination correcte (en haut de page et centrée)			
Table des matières présente et sur 1 ou 2 pages			
Glossaire présent après la table de matières			
Numérotation cohérente des chapitres et paragraphes			
Tableaux numérotés, légendés et appelés dans le texte - Liste présente après la table de matières			
Figures numérotées, légendées et appelées dans le texte - Liste présente après la table de matières			
Appel cohérent des tableaux et figures dans le texte			
Références conformes aux recommandations (style Vancouver)			
Références numérotées par ordre alphabétique			
Appel exhaustif des références dans le texte			
Orthographe et syntaxe correctes			

2. CONTENU DE LA THESE

CONFORMITE	OUI	Non Recevable 1 ^{ère} Lecture	Non Recevable 2 ^e Lecture
Travail conforme à la question de recherche et la méthode indiquées dans la fiche de projet de thèse			
Introduction claire et adaptée à la question de recherche posée			
Méthode claire et adaptée			
Résultats compréhensibles			
Discussion adaptée aux résultats			
Résumé français et abstract anglais clairs de 1 700 caractères et respectant la structure IMRAD			

3. CETTE VERSION ELECTRONIQUE PREFINALISEE DE LA THESE

EST CONFORME ET VALIDEE EN L'ETAT, SANS RELECTURE

N'EST PAS CONFORME ET N'EST PAS VALIDEE : DEMANDE DE CORRECTIONS CI-APRES ET D'UNE DEUXIEME RELECTURE DE LA VERSION CORRIGEE

Signature du Relecteur :

4. COMMENTAIRES ET DEMANDE DE CORRECTIONS EVENTUELS :

THESE A SELECTIONNER POUR LES PRIX DE THESE EN MEDECINE GENERALE

THESE A SELECTIONNER POUR L'ECRITURE D'UN ARTICLE DIDACTIQUE (REVUE DE LA LITTERATURE, MISE AU POINT, ...)

THESE A SELECTIONNER POUR L'ECRITURE D'UN ARTICLE SCIENTIFIQUE

AUTRES COMMENTAIRES :

SOUTENANCE A CRETEIL
UNIVERSITÉ PARIS EST CRÉTEIL
FACULTÉ DE SANTÉ DE CRÉTEIL

ANNÉE

N°

THÈSE
POUR LE DIPLOME D'ÉTAT
DE
DOCTEUR EN MÉDECINE
Discipline : Médecine Générale

Présenté(e) et soutenu(e) publiquement le :

à : CRÉTEIL (PARIS EST CRÉTEIL)

Par

TITRE :

DIRECTEUR DE THÈSE :
M., MME, MELLE,

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

Signature du
Directeur de thèse

Cachet de la bibliothèque
universitaire



SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

UNIVERSITÉ PARIS EST CRÉTEIL

FACULTÉ DE SANTÉ DE CRÉTEIL

ANNÉE

N°

THÈSE

POUR LE DIPLOME D'ÉTAT

DE

DOCTEUR EN MÉDECINE
Discipline : Médecine Générale

Présenté(e) et soutenu(e) publiquement le

à

Par

TITRE :

PRESIDENT DE THÈSE :
M., MME, MELLE,

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

DIRECTEUR DE THESE :
M., MME, MELLE,

Signature du
Directeur de thèse

Cachet de la bibliothèque
universitaire



RÉSUMÉ

ANNEE :

NOM ET PRENOM DE L'AUTEUR :

DIRECTEUR DE THESE :

TITRE DE LA THESE :

Résumé :

(Le résumé doit mettre en valeur les points clés du travail sous une présentation IMRAD. Il comprendra un maximum de 1700 caractères espaces compris).

MOTS-CLES : (5 mots-clés maximum) :

Les mots clés doivent faire obligatoirement mention au moins de la « *médecine générale* » ou de « *soins de santé primaires* » et de la *méthode d'étude*.

Pour établir vos propositions de mots-clés MeSH en français, consulter <http://www.hetop.eu> qui propose une interrogation de la traduction francophone du MeSH

-
-
-
-
--

ADRESSE DE L'U.F.R. : 8, Rue du Général SARRAIL
94010 CRETEIL CEDEX

RÉSUMÉ

ANNEE :

NOM ET PRENOM DE L'AUTEUR :

PRESIDENT DE THESE :

DIRECTEUR DE THESE :

TITRE DE LA THESE :

Résumé :

(le résumé doit mettre en valeur les points clés du travail sous une présentation IMRAD. Il comprendra un maximum de 1700 caractères espaces compris).

MOTS-CLES : (5 mots-clés maximum) :

Les mots clés doivent faire obligatoirement mention au moins de la « médecine générale » ou de « soins de santé primaires » et de la méthode d'étude.

Pour établir vos propositions de mots-clés MeSH en français, consulter <http://www.hetop.eu> qui propose une interrogation de la traduction francophone du MeSH.

-
-
-
-
-

ADRESSE DE L'U.F.R. : 8, Rue du Général SARRAIL
94010 CRETEIL CEDEX

ABSTRACT

YEAR :

AUTHOR (NAME – FIRST NAME) :

THESIS DIRECTOR :

TITLE :

Résumé :

(le résumé doit mettre en valeur les points clés du travail sous une présentation IMRAD. Il comprendra un maximum de 1700 caractères espaces compris).

KEY WORDS : (5 mots-clés maximum)

Les mots clés doivent faire obligatoirement mention au moins de la « *general practice* » ou de « *primary health care* » et de la *méthode d'étude*.

Pour établir vos propositions de mots-clés MeSH en français, consulter <http://www.hetop.eu> qui propose une interrogation de la traduction francophone du MeSH.

-
-
-
-
-
-

UNIVERSITY ADRESS. : 8, Rue du Général SARRAIL
94010 CRETEIL CEDEX

SOUTENANCE A CRETEIL

DEMANDE D'AUTORISATION DE SOUTENANCE DE THESE

A REMPLIR PAR LE CANDIDAT

Je soussigné(e),

Nom et Prénom

adresse :

Tél :

sollicite l'autorisation de soutenir ma thèse de Doctorat en Médecine à l'U.F.R. de Médecine de

.....

Titre de la Thèse :

.....

.....

Nom du Directeur de thèse :

Fait à , le :

Signature :

REEMPLIR PAR LE DIRECTEUR DE THESE

CONFORMITE DE LA THESE ET VALORISATION DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

M. :

Directeur de la thèse, certifie que la rédaction de la thèse de

M.....

est terminée, que celle-ci est conforme aux normes exigées par U.F.R.,

Et, sous réserve d'autorisation de reproduction par le Président du jury,

J'autorise la publication de cette thèse sur la base DUMAS

Je n'autorise pas la publication de cette thèse sur la base DUMAS

Fait à , le :

Cachet et signature :

A REMPLIR PAR LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque universitaire de santé de l'UPEC certifie avoir reçu et visé la version électronique de la thèse destinée au jury ainsi que le bordereau ABES.

Ce dépôt électronique est à compléter par le doctorant d'un dépôt pour la bibliothèque universitaire de santé de 2 exemplaires imprimés de sa thèse d'exercice (conforme à la version électronique déposée).

Fait à CRETEIL, le :

Cachet et signature :

SCOLARITE

La responsable du service de la scolarité du 3^{ème} cycle de l'U.F.R. de médecine de CRETEIL certifie

que M.....

est dans les conditions réglementaires requises pour soutenir sa thèse.

Fait à CRETEIL, le :

Cachet et signature :

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

DEMANDE D'AUTORISATION DE SOUTENANCE DE THESE

A REMPLIR PAR LE CANDIDAT

Je soussigné(e),

Nom et Prénom :

adresse :

Tél :

solicite l'autorisation de soutenir ma thèse de Doctorat en Médecine à l'U.F.R. de Médecine de

Titre de la Thèse :
.....
.....

Nom du Président de thèse :

Nom du Directeur de thèse :

Fait à , le :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR DE THESE

CONFORMITE DE LA THESE ET VALORISATION DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

M. :

Directeur de la thèse, certifie que la rédaction de la thèse de

M.....

est terminée, que celle-ci est conforme aux normes exigées par U.F.R.,

Et, sous réserve d'autorisation de reproduction par le Président du jury,

J'autorise la publication de cette thèse sur la base DUMAS

Je n'autorise pas la publication de cette thèse sur la base DUMAS

Fait à , le :

Cachet et signature :

A REMPLIR PAR LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque universitaire de santé de l'UPEC certifie avoir reçu et visé la version électronique de la thèse destinée au jury ainsi que le bordereau ABES.

Ce dépôt électronique est à compléter par le doctorant d'un dépôt à la bibliothèque universitaire de santé de 2 exemplaires imprimés de sa thèse d'exercice (conforme à la version électronique déposée).

Fait à CRETEIL, le :

Cachet et signature :

SCOLARITE

La responsable du service de la scolarité du 3^{ème} cycle de l'U.F.R. de médecine de CRETEIL certifie que M.....

est dans les conditions réglementaires requises pour soutenir sa thèse.

Fait à CRETEIL, le :

Cachet et signature :

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE : JURY - DATE - LIEU

Nom de l'étudiant :

Membres du jury :

Dr ou Pr	M. ou Mme	Nom	Prénom	Coordonnées

Titre de la thèse :

Votre soutenance de thèse se déroule à la Faculté de Médecine de :

Date : le / /

L'heure : à h

BORDEREAU D'ENREGISTREMENT DE THESE SOUTENUE (THESE D'EXERCICE)

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

ÉTABLISSEMENT HABILITE A DELIVRER LA THESE D'EXERCICE :
Université Paris-Est Créteil (UPEC)

PARTIE A REMPLIR PAR LE DOCTORANT

1. AUTEUR

NOM DE NAISSANCE :

PRÉNOM(S) :

NOM D'USAGE :

NOM FIGURANT SUR LA PUBLICATION, si différent des deux précédents :

DATE DE NAISSANCE (Format JJMMAAAA) :

NATIONALITE :

2. ADRESSE

N° et RUE :

CODE POSTAL :

PAYS :

VILLE :

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

3. DATE DE SOUTENANCE :

ANNÉE (AAAA) : MOIS (MM) : JOUR (JJ) :

4. DIRECTEUR DE THÈSE

NOM :

PRÉNOM(S) :

SPECIALITE :

5. INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Nombre de volumes : Nombre total de pages :

Nombre de références bibliographiques :

AUCUN TEXTE MANUSCRIT N'EST ADMIS. DACTYLOGRAPHIER OU COLLER LE TEXTE IMPRIMÉ DANS LES ZONES PRÉVUES

SPECIALITE DE LA THESE :

TITRE DE LA THÈSE EN FRANÇAIS (tel qu'il figure sur la page de titre) :

Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux

TITRE DE LA THESE TRADUIT EN ANGLAIS (le cas échéant) : transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux

RESUMÉ DE LA THESE EN FRANÇAIS

Chaque cadre doit contenir un résumé de 1700 caractères maximum, espaces compris. En cas de dépassement, la coupure sera automatique.

RESUMÉ DE LA THÈSE EN ANGLAIS

Chaque cadre doit contenir un résumé de 1700 caractères maximum, espaces compris. En cas de dépassement, la coupure sera automatique.

PROPOSITION DE MOTS-CLÉS MESH (en français) :

Pour établir vos propositions de mots-clés MESH en français, consulter <http://www.hetop.eu> qui propose une interrogation de la traduction francophone du MeSH.

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

AUTORISATIONS¹ DE L'AUTEUR :

OUI, la thèse est diffusable dans le respect des droits à l'image, droits d'auteurs et droits voisins :

En texte intégral

Après retrait des œuvres ou extraits significatifs d'œuvres protégées et signalées comme telles dans la thèse

NON : préciser obligatoirement

En cas de numérisation, je n'autorise pas la diffusion du texte intégral de ma thèse sur Internet. La diffusion sur l'intranet de l'UPEC, accessible sous authentification est effective de fait.

DATE ET SIGNATURE DE L'AUTEUR

La signature électronique n'est pas autorisée.

¹ Le dépôt de la thèse implique, sauf mention contraire, sa communication par le service qui la conserve.

PARTIE À REMPLIR PAR LE PRESIDENT DU JURY

ÉTABLISSEMENT

CONFIDENTIALITÉ PRONONCÉE PAR LE PRESIDENT DU JURY

Le président du jury peut prononcer la confidentialité de tout ou partie des informations contenues dans la thèse

NON

OUI : thèse confidentielle JUSQU'EN (préciser obligatoirement)

CORRECTIONS : *une possibilité uniquement*

Pas de correction demandée

Thèse corrigée dans le délai de 3 mois après la soutenance

Thèse non corrigée dans le délai de 3 mois après la soutenance

DATE ET SIGNATURE

CATALOGAGE DE LA THÈSE ASSURÉ PAR LA BIBLIOTHEQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

LOCALISATION DE L'EXEMPLAIRE ORIGINAL :

RCR

NUMÉRO NATIONAL D'IDENTIFICATION DE LA THESE

Composé de 12 caractères : les 4 premiers indiquent l'année de soutenance, les 4 suivants l'établissement (ce code court de 4 caractères est attribué par l'ABES), les 4 derniers correspondent à un numéro séquentiel.

INDEXATION MESH

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

DATE ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT

- **Visibilité des informations demandées :**

Les informations demandées sur ce bordereau peuvent servir, à l'exception de l'adresse du doctorant, au référencement de la thèse d'exercice dans le catalogue collectif du Sudoc : <http://www.sudoc.abes.fr>.

Dans ce cas, celles-ci sont en grande partie accessibles sur le web. Cette visibilité est liée à la politique d'exposition des données menée par les bibliothèques : les moteurs de recherche peuvent désormais, grâce à l'identifiant pérenne attribué à chaque notice de document, plus systématiquement indexer, donc afficher, des informations qui n'étaient auparavant visibles que par une recherche effectuée dans un catalogue.

- **Droit d'accès et de rectification :**

Le Sudoc contient des informations relatives aux personnes physiques qui constituent un fichier d'informations nominatives soumises à un traitement informatisé.

La notice décrivant le doctorant est créée à des fins d'indexation afin de permettre aux lecteurs de retrouver les ouvrages ou articles de celui-ci en effectuant des recherches par nom d'auteur. Elle permet également aux professionnels des bibliothèques de signaler correctement les œuvres en les attribuant au bon auteur. Ce type de notice est dite d'autorité : elle a pour objectif de décrire de manière univoque le nom d'auteur dans le catalogue.

Le Sudoc a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL en 2000. Chaque doctorant dispose donc d'un droit d'accès et de rectification prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés concernant ses données personnelles.

Ce droit d'accès et de rectification concerne les informations contenues aux pages 3 et 4 de ce formulaire et peut s'exercer auprès de l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur :

- par courrier :
Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
227 avenue du Professeur Jean-Louis Viala
CS 84308
34193 Montpellier cedex 5
- par le guichet d'assistance de l'ABES :
<https://stp.abes.fr/node/3?origine=sudoc>, en choisissant le domaine « thèses »
- via l'application Idref (Référentiel des autorités Sudoc):
<http://www.idref.fr/autorites/autorites.html>
en utilisant le bouton « signaler une erreur » qui permet d'accéder à un formulaire de demande de rectification de donnée qui sera traitée par la bibliothèque ayant créé la notice d'autorité incriminée.

- **Dépôt et diffusion de la thèse :**

En tant qu'œuvre de l'esprit, la thèse est régie par le droit d'auteur. Voir le code de la propriété intellectuelle. : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414>

Par défaut, les autorisations de diffusion sont renseignées par le doctorant dans ce bordereau lors de la procédure de dépôt. Certains établissements veillent également à ce qu'un contrat de diffusion soit signé entre les deux parties, afin de préciser les modalités d'exploitation et de diffusion du texte intégral de la thèse. Le doctorant peut publier sa thèse chez un éditeur commercial, mais celui-ci ne pourra pas proposer de contrat d'exclusivité dans la mesure où il existe déjà un contrat de diffusion avec l'établissement de soutenance.



FICHE DE DÉCLARATION D'UN TRAITEMENT DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

A adresser à dpo@u-pec.fr

Responsable des traitements :
Jean-Luc Dubois-Randé
Université Paris-Est-Créteil Val-de-Marne
61 avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex France
cab.presidence@u-pec.fr

Délégué à la protection des données
Marie-Hélène Noël
61 avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex France
dpo@u-pec.fr – 01 45 17 71 28

(à remplir par le DPO)

Date de mise à jour :

Objet de la mise à jour :

Titre du traitement :	
Date de mise en œuvre :	
Finalité(s) du traitement : Joindre le cas échéant une fiche descriptive	
Service(s) chargé(s) de la mise en œuvre :	Nom du service :
Personne ou service auprès de qui s'exerce le droit d'accès et de rectification :	Nom du service : Fonction de la personne responsable : Coordonnées :
Catégories de personnes concernées par le traitement :	

Données à caractère personnel recueillies et traitées :

Catégories de données Joindre le cas échéant le questionnaire de collecte	Origine	Durée de conservation	Destinataires
Données d'identification : <input type="checkbox"/> Nom <input type="checkbox"/> Prénom <input type="checkbox"/> date de naissance <input type="checkbox"/> identifiant <input type="checkbox"/> autre, préciser :	<input type="checkbox"/> directement auprès de la personne concernée <input type="checkbox"/> de manière indirecte, préciser :		
<input type="checkbox"/> image <input type="checkbox"/> voix	<input type="checkbox"/> directement auprès de la personne concernée <input type="checkbox"/> de manière indirecte, préciser :		
Vie personnelle : <input type="checkbox"/> habitudes de vie <input type="checkbox"/> situation familiale <input type="checkbox"/> autre, préciser :	<input type="checkbox"/> directement auprès de la personne concernée <input type="checkbox"/> de manière indirecte, préciser :		
Vie professionnelle, scolarité : <input type="checkbox"/> CV <input type="checkbox"/> diplômes <input type="checkbox"/> formation <input type="checkbox"/> distinctions <input type="checkbox"/> autre, préciser :	<input type="checkbox"/> directement auprès de la personne concernée <input type="checkbox"/> de manière indirecte, préciser :		
Informations d'ordre économique et financier : <input type="checkbox"/> revenus <input type="checkbox"/> situation financière <input type="checkbox"/> situation fiscale <input type="checkbox"/> autre, préciser :	<input type="checkbox"/> directement auprès de la personne concernée <input type="checkbox"/> de manière indirecte, préciser :		

Catégories de données  Joindre le cas échéant le questionnaire de collecte	Origine	Durée de conservation	Destinataires
Données de connexion : <input type="checkbox"/> adresse IP <input type="checkbox"/> logs <input type="checkbox"/> autre, préciser :	<input type="checkbox"/> directement auprès de la personne concernée <input type="checkbox"/> de manière indirecte, préciser :		
Données de localisation : <input type="checkbox"/> déplacements <input type="checkbox"/> données GPS <input type="checkbox"/> GSM <input type="checkbox"/> autre, préciser :	<input type="checkbox"/> directement auprès de la personne concernée <input type="checkbox"/> de manière indirecte, préciser :		
<input type="checkbox"/> autre, préciser :	<input type="checkbox"/> directement auprès de la personne concernée <input type="checkbox"/> de manière indirecte, préciser :		

Moyens d'information des personnes fichées  Joindre une copie du document d'information	<input type="checkbox"/> mentions légales sur formulaire <input type="checkbox"/> affichage <input type="checkbox"/> mentions sur site internet <input type="checkbox"/> envoi d'un courrier personnalisé <input type="checkbox"/> autre, préciser :
Interconnexion avec d'autres fichiers	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Localisation des serveurs où sont stockées les données	<input type="checkbox"/> serveur interne UPEC <input type="checkbox"/> serveur dans l'Union Européenne (UE) <input type="checkbox"/> serveur hors UE dans un pays présentant une protection adéquate ou équivalente selon l'UE <input type="checkbox"/> serveur hors UE d'une société américaine adhérente au 'Safe Harbor' <input type="checkbox"/> autre, préciser :
Moyens de sécurité / Confidentialité	<input type="checkbox"/> l'accès physique au traitement est protégé (bâtiment ou local sécurisé) <input type="checkbox"/> un procédé d'authentification des utilisateurs est mis en œuvre (mot de passe individuel, carte à puce, certificat, signature, ...) <input type="checkbox"/> une journalisation des connexions est effectuée <input type="checkbox"/> le traitement est réalisé sur un réseau interne dédié (non relié à internet) <input type="checkbox"/> Si des données sont échangées en réseau, le canal de transport ou les données sont chiffrées <input type="checkbox"/> autre, préciser :

Régime du traitement dans le cadre de la réglementation informatique et libertés	<i>(à remplir par le DPO)</i>
---	-------------------------------

“ Au moment d’être admis(e) à exercer la médecine, je promets et je jure d’être fidèle aux lois de l’honneur et de la probité.

Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J’interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l’humanité.

J’informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences.

Je ne tromperai jamais leur confiance et n’exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.

Je donnerai mes soins à l’indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

Admis(e) dans l’intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés. Reçu(e) à l’intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.

Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.

Je préserverai l’indépendance nécessaire à l’accomplissement de ma mission. Je n’entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.

J’apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu’à leurs familles dans l’adversité.

Que les hommes et mes confrères m’accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses; que je sois déshonoré(e) et méprisé(e) si j’y manque. ”